

PROCÈS D'ALI HADDAD

OUYAHIA ET SELLAL REJETTENT LES ACCUSATIONS

Page 3

CORONAVIRUS

157 nouveaux cas, 115 guérisonset 9 décès en 24h

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6722 - MERCREDI 24 JUIN 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

APRÈS LE COVID-19

Le Xinjiang l'autre alibi foireux de Washington

Page 16

APN

ADOPTION DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2017



Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté hier à la majorité le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, lors d'une plénière présidée par Slimane Chenine, en présence de nombre de membres du Gouvernement.
170 députés de plusieurs formations politiques ont voté «pour», 21 autres «contre», et deux se sont abstenus.
Page 4

UN MOIS APRÈS LE DÉPÔT DU DOSSIER D'HOMOLOGATION

Les kits de dépistage «made in Algeria»validés

Page 2



IL SERA LIMITÉ AUX RÉSIDANTS D'ARABIE SAOUDITE

Pas de hadj pour les Algériens

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

CORONAVIRUS

157 nouveaux cas et 9 décès en 24 heures

L'Algérie a enregistré hier 157 nouveaux cas de contamination, 115 guérisons et 9 décès en 24 heures, portant le total des cas confirmés à 12 077, des guérisons à 8 674 et celui des décès à 861, a déclaré hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

«Cent-cinquante-sept nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 115 guérisons et neuf décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie», a indiqué Pr Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination au Covid-19 s'élève à 28.08 cas pour 100.000 habitants.

Les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 58.45% des cas de contamination au coronavirus et ceux âgées de plus de 60 ans représentent 29.79%.

Le responsable a signalé que les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 24.85% des cas des décès et ceux âgées de plus de 60 ans représentent 75%.

Il a aussi noté que 31 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, tandis que 12 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant la même période.

Les wilayas de Blida, Alger, Sétif, Oran et Constantine représentent à elles seules 41.67 % des cas de contamination et 46 % des décès enregistrés sur le territoire national. Concernant les patients sous traitement, PrFourar a souligné que leur nombre a atteint 25.598, dont 10.111 cas confirmés par analyses en laboratoires (PCR) et 15.311 cas suspects diagnostiqués par examen radiologique et scanner thoracique, notant que 37 patients sont actuellement



admis dans les unités de soins intensifs.

Enfin, Pr Fourar a rappelé l'impératif de faire preuve de prudence permanente en respectant strictement les conditions d'hygiène, la distanciation sociale, le confinement et le port obligatoire du masque en toutes circonstances pour endiguer la pandémie. A l'échelle mondiale, la Covid-19 a fait au moins 475.657 morts depuis son apparition en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles.

Plus de 9.247.342 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie, dont au moins 4.982.895 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Les Etats-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 122.747 décès pour 2.394.579 cas. Au moins 1.003.322 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 51.271 morts pour 1.106.470 cas, le Royaume-Uni avec 42.647 morts (305.289 cas), l'Italie avec 34.657 morts (238.720 cas), et la France avec 29.663 morts (197.251 cas).

La Chine a officiellement dénombré un total de 83.418 cas (22 nouvelles contaminations recensées hier), dont 4.634 décès et 78.425 guérisons.

L'Europe totalisait hier 193.274 décès pour 2.549.769 cas, les Etats-Unis et le Canada 128.883 décès (2.413.939 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 97.782 décès (2.101.188 cas), l'Asie 29.902 décès (1.068.963 cas), le Moyen-Orient 13.887 décès (656.651 cas), l'Afrique 8.314 décès (316.820 cas), et l'Océanie 131 décès (8.928 cas).

Mohamed Mecelti

UN MOIS APRÈS LE DÉPÔT DU DOSSIER D'HOMOLOGATION

Les kits de dépistage «made in Algeria» validés

LES KITS de dépistage du coronavirus produits par Vital Care peuvent être désormais commercialisés, après les avoir déclarés conformes. Les capacités de dépistages du pays vont être ainsi augmentées, surtout qu'un manque en la matière est signalé. Après plus d'un mois du dépôt du dossier d'homologation, les kits de dépistage sont déclarés conformes par l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques (ANPP). Dans un communiqué, le laboratoire a indiqué qu' « en date du 15 juin 2020, une analyse sur site des trois lots de validation a été effectuée en présence d'experts de l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques. Un rapport d'évaluation a été établi à cet effet et les trois lots ont été déclarés conformes ». La propagation du coronavirus en Algérie a suscité l'implication de tout un chacun. La société Vital Care, spécialisée dans le domaine de la santé et du diagnostic biologique, a procédé au lancement de la fabrication des trois lots de validation en date du 11 mai 2020. Selon le laboratoire, avec la survenue de la pandémie du Covid-19, « Vital Care, société citoyenne, s'est inscrite dans le cadre du plan de lutte mis en place par les autorités de notre pays, en proposant une intégration de processus de fabrication locale de tests sérologiques, afin de renforcer les capacités de dépistage et d'enquêtes épidémiologiques et sécuriser la disponibilité de dispositifs de qualité dans un contexte de tension mondiale ». La démarche de Vital Care a été, note-t-on, faite en parallèle avec celles de deux autres opérateurs nationaux dans le cadre de la production de ces tests sérologiques.Avec l'entrée sur le marché de ces tests, on testera plus de personnes et le nombre de contaminés par jour risque d'augmenter. Les autorités sanitaires avaient à maintes reprises affirmé que l'on teste en fonction des capacités. « Les chiffres communiqués tous les jours par l'instance de suivi de l'évolution de la pandémie ne représentent en fait que des statistiques des personnes testées. Moins de tests supposent moins de chiffres et moins de chiffres sous-entendent aussi moins de tests. On teste moins », avait expliqué le ministre de la Santé, affirmant que « les pays qui disposent de plus de kits testent plus ». Outre l'augmentation des capacités de dépistage, le pays diminuera la facture d'importation, d'autant que ces kits sont importés. Le laboratoire est par ailleurs revenu sur « certaines informations diffamatoires à l'encontre de Vital Care, qui circulent malheureusement ces dernières heures à travers les réseaux sociaux et appellent à une mise au point ». « Notre vocation industrielle et notre objectif de développer un savoir-faire aux plus hauts standards pour ce type de produits, nous permettent aujourd'hui d'observer un taux d'intégration de plus de 75% », précise-t-on. Selon Vital Care, à la faveur des politiques publiques visant le développement de la production locale et grâce aux investissements engagés par des fabricants algériens, les besoins nationaux pour ce type de produits sont couverts exclusivement par la production nationale, « principalement par trois sociétés pharmaceutiques algériennes et nous sommes fiers d'y avoir contribué ». **Lilia Ait Akli**

LUTTE CONTRE LE COVID-19

180 000 boîtes d'hydroxychloroquine bientôt disponibles

AU MOINS 180 000 BOÎTES de médicaments à base d'hydroxy-chloroquine seront disponibles bientôt au niveau de la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) en vue de renforcer la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus, a annoncé hier mardi à Bouira le ministre délégué auprès du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière chargé de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmad.

Au cours de sa visite à Bouira, où il s'est rendu à l'usine «CPCM Pharma» de Lakhdaria, M. Benbahmad a expliqué que cette unité algérienne contribuait avec force dans les efforts de lutte contre le Covid-19 par le recours au protocole de traitement validé par le comité scientifique chargé du suivi de la pandémie en Algérie.

«L'usine CPCM Pharma a déjà produit et livré 130.000 boîtes de ce médicament à la Pharmacie centrale des hôpitaux. Elle est en train de produire actuellement une autre quantité de 180.000 qui sera bientôt disponible», a souligné M. Benbahmed lors d'un point de presse. Selon les détails fournis par le Directeur général de l'usine, Abdelhakim Bouzid, cette quantité de 180.000 boîtes sera prête et envoyée à la PCH dans une durée de 15 jours. L'hôte de Bouira a annoncé aussi que le Groupe pharmaceutique SAIDAL allait mettre en production, à partir de lundi prochain, une autre quantité de médicaments à base d'hydroxy-chloroquine. Dans son point de presse, le ministre délégué a saisi l'occasion pour saluer les efforts diplomatiques du ministère des Affaires étrangères en vue de lever toutes les restrictions pour permettre à l'Algérie d'importer la matière première à partir de l'Inde en cette période difficile. M. Benbahmad a en outre loué les efforts et les progrès réalisés par CPCM Pharma, ainsi que par les autres opérateurs pour le développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie, avant de mettre en exergue l'importance de la mobilisation de cette industrie autour de la lutte contre la pandémie du Covid-19.

«L'industrie pharmaceutique est au rendez-vous et nous sommes en train de travailler en vue de la développer davantage», a indiqué le ministre délégué chargé de l'Industrie pharmaceutique.

H. B.

PROCÈS D'ALI HADDAD

Ouyahia et Sellal rejettent les accusations

Le procès de l'homme d'affaires Ali Haddad, qui a été suspendu suite au décès de Laifa Ouyahia, frère et avocat de l'ex-premier ministre Ahmed Ouyahia, a repris son cours hier au siège du tribunal de Sidi M'Hamed. L'audience a été consacrée à l'audition des deux ex-Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelamalek Sellal et d'autres ex-ministres de l'industrie, Youcef Yousfi et Amara Benyounes, Boudjemaa Talai et Amar Ghoul.



Les avocats constitués au profit d'Ahmed Ouyahia ont d'emblée sollicité le renvoi du procès à une date ultérieure, estimant que leur client n'est pas en mesure d'être jugé, cette demande a été immédiatement rejetée par le juge en charge du dossier. Lors de son passage à la barre, le principal accusé, Ali Haddad a affirmé au président du tribunal qu'il «procédait à 25% au financement des projets qu'il réalisait».

L'ex-président du patronat algérien est poursuivi pour corruption dans le cadre des contrats qu'il avait pu obtenir dans les secteurs des travaux publics, l'hydraulique, l'agriculture et le financement de la campagne présidentielle de Bouteflika. Ahmed Ouyahia, qui n'a pas pu bénéficier du renvoi de l'audience, a tenté de dégager sa responsabilité, en expliquant que, s'agissant des contrats de gré à gré pour les deux projets infrastructurels de l'autoroute Est-Ouest et du port de Djen Djen, «c'est le président Bouteflika, seul, qui avait pris la décision». «Le président m'a chargé de l'exécution rapide des projets et mettre en conformité par la suite la situation sur le plan réglementaire», fait-il remarquer en expliquant, que «le code des investissements a été amendé pas moins de quatre fois sur ordonnance présidentielle».

Au sujet de métro d'Alger, Ouyahia est resté sur la même ligne de défense, en faisant savoir à l'audience que la décision était prise en Conseil des ministres et que son rôle se limitait à l'exécution du projet.

L'ex-Premier ministre a rejeté l'accusation relative à la «dilapidation de deniers publics en déclarant : Mon souci était justement «de protéger les finances du pays, en faisant des économies sur plusieurs projets».

A la question de savoir si ses enfants et sa femme l'ont fait pénétré dans le domaine des affaires, Ouyahia a clamé haut et fort : «Je rejette cette accusation !».

Pour sa part, Abdelmalek Sellal a fait savoir au cours de son audition que «le chef du gouvernement n'a pas la vocation d'octroyer les contrats», rappelant tout de même, que sous ses différents mandats, pas moins de 2.000 projets ont été réalisés dans plusieurs secteurs.

Sellal rejette les accusations de corruption : «Je suis innocent des faits qui me sont reprochés, monsieur le président. Lorsque j'étais à la tête du ministère des ressources en eau, il n'y avait pas de pénurie d'eau. Et pour preuve, il y avait cette chanson noudh taamar, hawdja el ma». Eclat de rire dans la salle d'audience. L'ex-Premier ministre a indiqué que : «Pendant la maladie du président, j'étais chargé de gérer politiquement le pays, jusqu'à mon départ, les projets n'étaient pas de mes compétences, je ne pouvais pas m'occuper de leur suivi». «Je n'ai jamais pensé qu'après 45 ans au service de l'Etat algérien, en accédant étape par étape aux différents niveaux de responsabilité, et que j'ai échappé à un attentat terroriste le jour même de l'évasion des détenus de la prison de l'ex-Lambeze, car j'étais ce jour-là en mission de contrôle, aujourd'hui, je ne m'attendais pas à me retrouver poursuivi pour corruption, je demande à être innocenté», conclut-il. Lors de la confrontation, Ali Haddad qui a rejeté en bloc toutes les accusations retenues contre lui, reconnaissant néanmoins avoir bénéficié de plusieurs fonciers dans différentes wilayas, dont Bejaia, Bouira et El-Bayadh pour réaliser ses projets d'investissements.

Il a affirmé, dans ce sens, que son groupe s'acquittait «régulièrement» des impôts et taxes douanières. Il a admis que son groupe avait obtenu plusieurs crédits pour la réalisation des projets, indiquant qu'il a eu de difficultés à recouvrer les créances auprès de nombreux départements ministériels. Par ailleurs, Ali Haddad a avoué au président qu'il avait mis à la disposition de la direction de la dernière campagne électorale de l'ancien Président Abdelaziz Bouteflika quatre (04) fourgons de diffusion directe «à la demande de son frère Saïd Bouteflika»

L'ex-ministre de l'industrie, Youcef Yousfi, a déclaré : «Je n'ai pas eu beaucoup de temps pour étudier et évaluer les projets relatifs au secteur, pour la simple raison que j'ai été nommé par l'ex-Président de la République quelques temps après à la tête du ministère des mines. J'estime que je ne suis pas concerné par les dépassements enregistrés dans ce dossier».

Redouane Hannachi

REPRISE DU TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Les femmes enceintes et les mères d'enfants en bas âge exemptes

LA DIRECTION de la fonction publique vient de confirmer que la levée de la mesure de mise en congé exceptionnel rémunéré des 50 %, des effectifs des institutions et administrations publiques, ne concerne pas les femmes enceintes et celles élevant des enfants en bas âge, et ce dans le cadre des mesures de prévention de l'épidémie de Corona.

Cette décision est intervenue sous forme d'une directive adressée par la direction de la fonction publique et de la réforme administrative aux membres du gouvernement et aux Walis, ce dimanche, portant le n ° 14, afin de modifier l'instruction n ° 13 du 18 juin, relative aux modalités d'application de la levée de la procédure des congés exceptionnel rémunéré dans les institutions et départements publics. Les dames qui attendent un enfant échapperont donc à la règle. Les enfants en bas âge verront aussi leurs mères bénéficier de la poursuite du congé exceptionnel rémunéré.

L'instruction signée par le directeur général de la fonction publique a été confirmée et une copie de celle-ci a été envoyée au Premier ministre Abdelaziz Djerad pour expliquer la procédure de règlement des congés tardifs et l'ouverture des vacances annuelles pour l'année 2020, qui ne s'applique pas aux femmes enceintes chargées d'élever leurs enfants de moins de 14 ans. Ainsi, l'apurement des reliquats de congé des effectifs de ces institutions et l'ouverture de la période des départs en congé, au titre de l'année en cours, doit épargner les femmes enceintes et celles ayant des enfants en bas âge.

Pour sa part, le député de l'Assemblée populaire nationale, Lakhdar Ben Khellaf, a dénoncé les abus de certains employeurs envers les travailleuses qui ont des enfants de bas âge et qui ont violé l'instruction du Premier ministre, épargnant ces femmes de se déplacer au travail, en raison de l'épidémie. Il est à rappeler que la mise en congé exceptionnel, a été décidée dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le Coronavirus. La levée de cette mesure a été prise dans le cadre de la seconde phase du déconfinement.

La mesure ne fait pas exception, les employés algériens, sous réserves de certaines conditions, pourront regagner leurs postes de travail. On évoque le secteur économique public et privé; ainsi que les institutions et administrations publiques.

Lynda Louifi

IL SERA LIMITÉ AUX RÉSIDANTS D'ARABIE SAOUDITE

Pas de hadj pour les Algériens

LES ALGÉRIENS seront malheureusement privés de hadj cette année, un rituel auquel aspirent tous les musulmans. La propagation rapide du Covid-19 a contraint les autorités saoudiennes à maintenir la fermeture de leur territoire aux millions de pélerins qui devaient converger du monde entier vers les lieux saints. La nouvelle qui est tombée tel un couperet avant-hier soir, Ryadh a limité le rituel aux résidants saoudiens et étrangers se trouvant sur le sol saoudien. Alors que dans un premier temps les quotas devaient être réduits en raison de la pandémie, les Saoudiens ont finalement opté pour un pèlerinage local. Cette décision concerne 41 300 Algériens, qui devaient au titre de la saison du Hadj 1441/2020 se rendre dans lieux saints de l'Islam pour accomplir leur pèlerinage. Ils étaient moins de 37 000 en 2019. Face cette situation, le directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), Youssef Azouza a rassuré sur une chaine de télévision privée que les personnes tirées au sort pour l'accomplissement du hadj 2020 seront maintenues pour le pèlerinage 2021. Chez les futurs pèlerins, la déception règne, d'autant que beaucoup tentent durant des années leur chance au tirage au sort pour accomplir le cinquième pilier de l'Islam. Plusieurs ont néanmoins déclaré au Jeune Indépendant comprendre les motivations des autorités saoudiennes. Parmi ces fidèles, Rachid Bouacha, sexagénaire et candidat au Hadj 2020, s'est dit «déçu et attristé par la décision saoudienne» . «Je ne comprends pas la raison d'une telle mesure. Il y a des virus plus mortels que le coronavirus, surtout qu'il existe un traitement pour la covid-19», a-t-il déclaré. De son côté Walid Saidi, professeur d'éducation islamique qui se préparait à accomplir le hadj de cette année, a dit comprendre la décision et recommande d'observer strictement les mesures de précaution destinées à contenir la propagation du virus.

Cette décision de fermer la porte du hadj aux fidèles venant de l'étranger est une première dans l'histoire moderne de l'Arabie saoudite.

«Le nombre de pèlerins sera d'environ un millier. Le nombre n'atteindra pas les 10.000 ou les 100.000», a affirmé M. Benten lors d'une conférence de presse, sans pour autant préciser les critères de sélection des personnes qui seraient autorisées à effectuer le pèlerinage. Il a néanmoins indiqué que les autorités allaient travailler étroitement avec les missions diplomatiques à Ryadh pour sélectionner ces pèlerins.

Le pèlerinage prévu pour fin juillet sera limité aussi aux fidèles de moins de 65 ans et ne souffrant pas de maladies chroniques, a souligné pour sa part le ministre saoudien de la Santé Tawfik al-Rabiah, au cours de la même conférence de presse. Les candidats au pèlerinage seront testés pour s'assurer qu'ils ne sont pas infectés par le virus avant leur arrivée dans la ville sainte de La Mecque et devront subir une quarantaine domestique après la fin du rituel, a-t-il ajouté. Les règles d'hygiène et de distanciation physiques seront observées durant les rites.

Il convient de noter que la Ligue islamique mondiale, le chef de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) ainsi qu'Al Azhar, ont salué la décision saoudienne.

Mohamed Mecelti

APN

Adoption du projet de loi de règlement budgétaire 2017

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté hier à la majorité le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, lors d'une plénière présidée par Slimane Chenine, en présence de nombre de membres du Gouvernement.



CENT soixante-dix députés de plusieurs formations politiques ont voté «pour», 21 autres «contre», et deux se sont abstenus. Dans une allocution prononcée à l'issue du vote, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia a affirmé que la présentation du projet de loi devant la Commission avait permis à travers un débat profond de relever de nombreuses insuffisances.

«Le Gouvernement accorde un intérêt particulier à la prise en charge progressive des recommandations judicieuses émises par la Commission des Finances de l'APN et la Cour des comptes, dans le but de pallier les défaillances techniques soulevées», a-t-il précisé.

Selon les chiffres présentés par le ministre, le montant global des recettes réalisées en 2017 a atteint 6.072 milliards Da contre des prévisions établies à 5.635 milliards DA dans la loi de finances du même exercice.

Des recettes effectives réparties entre 3.945 milliards Da de recettes ordinaires (64,97 %) et 2.127 milliards Da de recettes issues de la fiscalité pétrolière (35,03 %).

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont plaidé, avant-hier lors du débat sur le projet de loi de Règlement budgétaire 2017, pour la réduction des délais d'examen de la loi de Règlement budgétaire à une année au lieu de trois. Le motif qu'ils ont fait valoir à travers cette suggestion étant la consécration de la transparence dans le contrôle du denier public et de la bonne gouvernance. La majorité des parlementaires, ayant plaidé pour la réduction de la durée de l'examen du projet de loi du Règlement budgétaire à une seule année, estime que cette revue des délais palliera rapidement les lacunes relevées en la matière et permet une gestion plus transparente de l'argent public.

Ils ont également demandé l'élargissement des prérogatives de la Cour des comptes en lui permettant de passer d'une institution consultative à une véritable institution de comptes, qui pourra contrôler rigoureusement toute tentative ciblant l'argent public.

Les députés ont appelé dans ce sillage à prendre en considération les rapports de la Cour pour la mise en mouvement des actions dans les affaires de corruption.A ce propos, le député Yahia Benine (MSP) a évoqué les gigantesques montants d'argent dépensés dans des projets dont les délais de réalisation ne sont pas respectés, outre la distribution inégalée de la richesse.

M Benine a relevé à ce titre le retard accusé en matière de développement dans le Grand Sud en raison du pillage programmé et de la discrimination entre régions de la même patrie.La députée Louiza Malek, de la même formation politique, a rappelé que les députés se penchent sur l'examen d'un projet de loi qui a vu se succéder trois gouvernements dans une conjoncture marquée par la crise des cours de pétrole et la dépendance totale aux recettes des hydrocarbures.

Elle a déploré, dans ce sens, l'absence d'une vision prospective et la prise en compte de la conjoncture de l'aisance financière qu'avait connue le pays pour rationaliser les dépenses et diversifier l'économie en dépit des mises en garde des économistes et des rapports émanant des différentes institutions sur la crise à venir. Elle a également rappelé les observations répétitives formulées par les députés sur plusieurs lacunes sans qu'elles ne soient jamais prises en charge.

Pour sa part, la députée Chafika Framla de l'Union Ennahda-Adala-Bina s'est interrogée sur l'intérêt de débattre d'un projet de loi de Règlement budgétaire de l'année 2017 qui avait connu la succession de trois gouvernements, dont certains membres font l'objet de poursuites judiciaires pour corruption. Qualifiant le recours en 2017 au financement non conventionnel de «crime contre l'économie», Mme Framla a critiqué la réévaluation des projets avec un taux atteignant 400% de la valeur initiale.Elle a suggéré, en outre, de faire obligation aux entreprises réalisatrices de respecter les délais de réalisation, à renforcer la main d'œuvre et de réduire les coûts de réalisation.

La députée a également mis en garde contre «l'effondrement du secteur industriel du fait de la privatisation des entreprises publiques», non sans relever que le système sanitaire est dépourvu des moindres normes en vigueur.

De son côté, le député Mohammed Mokrane du Front El Mustakbal a appelé à la reconsidération des Fonds spéciaux, soit par leur réactivation ou leur suppression, citant à titre d'exemple le Fonds de lutte contre le cancer, auquel 200 milliards ont été alloués, dont seulement trois milliards ont été dépensés alors que les cancéreux souffrent des conditions déplorables de prise en charge.

Il a également évoqué la création du Fonds de développement du Sud alors que les populations de ces régions souffrent de l'absence de structures nécessaires. Le député Mohammed Kbiritia a mis l'accent sur le montant des transferts sociaux (plus de 1.600 milliards DA), alors que les problèmes financiers et sociaux des citoyens, notamment de logement et de soins, existent toujours.

Il a proposé, dans ce cadre, la création d'un fichier national des véritables nécessiteux. Relevant le faible taux de recouvrement fiscal qui ne dépasse pas 1,68%, M Kbiritia a appelé le ministère concerné à la révision des mécanismes de recouvrement à travers le recours à un système informatique efficace.

Aziza Mehdid

CORONAVIRUS

Le GECF et l'OPEP examinent l'impact sur les marchés du pétrole et du gaz

L'ORGANISATION des pays exportateurs de pétrole (Opep) et le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) ont examiné, lors de leur première réunion technique, l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale ainsi que sur les marchés du pétrole et du gaz, a indiqué l'Opep sur son site web. Le Secrétaire général de l'OPEP, Mohammad Sanusi Barkindo, a rencontré le SG du Forum des pays exportateurs de gaz, Yury Sentyurin, dans le cadre de la réunion technique inaugurale du dialogue énergétique OPEP-GECF, tenue par vidéoconférence lundi. «Lors de cette réunion qui s'appuie sur le protocole d'accord bilatéral (MoU) signé l'année dernière entre les deux organisations, il a été examiné l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale ainsi que sur les marchés du pétrole et du gaz», précise la même source. Des échanges ont également eu lieu sur «les hypothèses et perspectives du marché de l'énergie à moyen et long terme et sur la collaboration technique sur les données et les statistiques», selon le communiqué commun de l'Opep et GECF. Cette rencontre a été une occasion pour M. Barkindo d'informer le Sg du GECF des récentes décisions prises par les pays signataires de la Déclaration de coopération lors des réunions ministérielles de l'Opep et non-Opep tenues en avril et début juin.

Ces réunions ont décidé d'ajuster la production globale de pétrole brut de 9,7 Mb / j pour mai et juin 2020, avec une nouvelle prolongation jusqu'à fin juillet convenue lors de la 11e réunion de l'Opep+, a –t-il rappelé. D'autres ajustements doivent avoir lieu pour un total de deux ans dans le cadre de l'accord initial, jusqu'au 31 décembre 2020 de 7,7 mb / j et du 1er janvier 2021 au 30 avril 2022 de 5,8 mb / j, a -t-il ajouté.Evoquant les point communs liant les deux organisations, dont leurs objectifs et les pays membres, le Sg de l'Opep a déclaré : «je pense qu'il y a beaucoup à apprendre les uns des autres».

Pour sa part, M. Sentyurin a souligné que depuis la visite de M. Barkindo au siège du GECF en 2018, la coopération entre les deux organisations s'était progressivement développée. Il a , dans ce cadre, rappelé la signature du protocole d'accord en octobre dernier pour «échanger des connaissances, des expériences, des points de vue, des informations, des données et des pratiques dans les domaines d'intérêt mutuel». Il a ajouté que «ce premier dialogue technique représente un nouveau chapitre dans notre collaboration».

Il a également déclaré «qu'à la lumière de la pandémie de COVID-19 et de la forte baisse consécutive de la demande de pétrole et de gaz, peut-être est-il grand temps que l'industrie du gaz et du pétrole met en œuvre les connaissances et les solutions de l'industrie pétrolière. Utiliser les meilleures pratiques démontrées par votre communauté».

Considérant l'OPEP comme un modèle pour les activités du GECF, il a souligné que le Forum avait bénéficié d'un échange toujours plus intense entre les officiers des deux organisations. L'Algérie, la Guinée équatoriale, l'Iran, la Libye, le Nigéria, les Emirats arabes unis et le Venezuela sont membres des deux organisations.

L'Angola et l'Irak, pays membres de l'OPEP, sont également observateurs du GECF.

M. B.

KAOUTER KRIKOU :

«1 500 projets bénéficieront aux personnes aux besoins spécifiques»

Au moins 1 500 projets profiteront aux personnes aux besoins spécifiques à travers l'ensemble du territoire national, a annoncé hier mardi depuis Ghardaïa la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou.



S'exprimant en marge d'une visite de travail et d'inspection à Ghardaïa, la ministre a expliqué que «ces projets seront attribués à la demande et adaptés selon le handicap de la personne au besoin spécifique à partir d'une plateforme électronique mise en place sur le site du département ministériel». «Le demandeur au besoin spécifique sera accompagné et soutenu par une formation. Un crédit sans intérêt lui sera octroyé dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro-credit (ANGEM)», a précisé Mme Krikou.

Soulignant l'importance de la prise en charge des doléances des personnes handicapés et leur réinsertion dans la société, conformément aux directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la ministre a indiqué que l'ensemble des directions de l'action sociale et de la solidarité (DASS) à travers le territoire national disposait «d'espaces d'écoute

garantissant la prise en charge de ces personnes et la réinsertion sociale de cette catégorie de citoyen».

En rendant visite, dans la vallée du M'Zab, à une association caritative féminine versée dans la confection, à titre bénévole, des bavettes dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, la ministre a tenu à mettre l'accent sur les valeurs de sacrifice, de solidarité nationale et de mobilisation collective dont ont fait preuve les différentes composantes de la société algérienne dans ces moments difficiles de la pandémie du covid-19.

Mme krikou a, en outre, salué l'esprit de responsabilité et de patriotisme des associations actives sur le terrain «qui font face à la pandémie à travers l'interaction positive avec les efforts du gouvernement visant à lutter contre l'actuelle crise sanitaire et les actions de sensibilisation pour le respect des mesures de santé préventives prises depuis l'apparition du coronavirus dans notre pays.»

Durant sa visite des différents ateliers de jeunes et l'exposition, dans la maison de l'environnement, des œuvres et travaux des femmes, des jeunes et autres personnes aux besoins spécifiques, la ministre a mis l'accent sur les mesures prises en soutien aux personnes ayant un handicap et les facilitations des procédures administratives.

Elle a relevé que les pouvoirs publics se sont toujours engagés à mettre en place une stratégie pour la promotion des droits des handicapés basée sur une approche intégrée et participative, à l'amélioration de la situation des personnes souffrant d'un handicap et leur insertion sociale.

Au terme de sa visite, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a octroyé des aides financières à une dizaine d'associations activant dans la wilaya de Ghardaïa.

T. R.

TRAFIC DE CANNABIS TRAITÉS ET DE PSYCHOTROPES

Cinq personnes arrêtées à El Harrach

TROIS hommes et deux femmes ont été arrêtés, avant-hier, par la Brigade de Police judiciaire (BMPJ) de la Sûreté d'El Harrach, dans le cadre d'une affaire liée au trafic des drogues. Cette opération a permis également la récupération de deux kilogrammes de cannabis traités et vingt comprimés de psychotropes, a annoncé ce mardi la Sûreté nationale. L'affaire a été diligentée, explique un communiqué de la DGSN, sur la base d'informations et de plaintes déposées par des citoyens, qui ont signalé la présence d'un groupe de délinquants, auteurs de nombreux mouvements suspects dans le quartier, et qu'il serait lié au trafic de drogues et de substances psychotropes. Suite à ces renseignements, des équipes d'enquête de la police judiciaire, et après avoir exploité ces informations, ont réussi à arrêter cinq présumés soupçonnés d'être impliqués dans l'affaire, dont deux femmes, souligne le communiqué de la Sûreté nationale.

Agés entre 25 et 35 ans, les présumés y compris les deux femmes ont été conduits au siège de la Sûreté de daïra d'El Harrach dans le cadre de cette affaire, tandis que deux kilogrammes, des comprimés de psychotropes, quatre téléphones mobiles, deux véhicules utilitaires et une somme d'argent estimée à 38.000 dinars, représentants les revenus des ventes des drogues, ont été saisis, indique le même communiqué. D'autre part, le communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a ajouté que cette opération vient de renforcer et consolider les efforts des services de la police dans la lutte contre la criminalité, notamment la lutte contre le trafic de drogues et de substances psychotropes, afin de protéger les personnes et la santé publique. Avant de conclure, les cinq mis en cause ont été présentés, hier, devant les instances judiciaires.

S. Abi

MOSTAGANEM

Démantèlement de trois réseaux de trafic de drogue

LA POLICE judiciaire de la Sûreté de wilaya de Mostaganem a démantelé au cours d'opérations distinctes, trois réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogue et de psychotropes, a-t-on appris hier mardi auprès de ce corps de sécurité.

Les trois opérations ont été menées par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) et la brigade de lutte contre les stupéfiants, a indiqué à l'APS le lieutenant de police Kechichate Ahmed, du service de la police judiciaire de Mostaganem.

Elles se sont soldées par la saisie de 3.557 comprimés psychotropes et 800 grammes de kif traité, ainsi qu'une somme de 610.000 DA, issue des revenus de la commercialisation des stupéfiants et trois véhicules, a-t-il précisé. Le premier réseau, composé de 4 personnes, a été intercepté en flagrant délit de vente de comprimés psychotropes à un client, a ajouté la même source, relevant que le chef du réseau et un de ses complices ont été arrêtés et 645 comprimés psychotropes, deux véhicules, des téléphones mobiles et 30.000 DA, des revenus de la commercialisation de la drogue, ont été saisis. Il a également été mis fin aux activités d'un second réseau composé de deux personnes, arrêtées dans deux endroits différents alors qu'elles étaient en pleine activité de revente de la drogue dans la ville de Mostaganem, a poursuivi le lieutenant Kechichate, notant que les policiers ont saisi une quantité de 3.108 comprimés psychotropes. Le troisième réseau, composé de trois personnes a été intercepté alors qu'il avait en sa possession 800 grammes de kif traité, 4 comprimés psychotropes et une somme de 580.000 DA, ainsi que des armes blanches, a-t-on indiqué.

Les services de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont présenté mardi les mis en cause devant le procureur de la République prés le tribunal de Mostaganem, après avoir accompli les procédures d'usage, a précisé la même source.

S. N.

PROTECTION DES ENFANTS CONTRE LES DANGERS DE L'INTERNET

Les efforts de la DGSN mis en exergue

LES EFFORTS des services de la Sûreté nationale en matière de protection des enfants contre la mauvaise utilisation de l'Internet et des réseaux sociaux ont été au cœur du programme interactif «Fi Es-Samim», diffusé en direct dans le cadre de l'espace radiophonique de la Sûreté nationale sur les ondes de la chaine I, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Au début de l'émission, la commissaire de police, Yasmine Khouas a évoqué le développement technologique accéléré qui a vu l'émergence de nouvelles techniques de communication sur la toile et les réseaux sociaux ainsi que les dangers de leur mauvaise utilisation par les enfants.

A ce propos, elle a fait état de l'enregistrement, au cours de l'année 2019 et le premier semestre de 2020, quelque 115 affaires dont ont été victimes 90 mineurs, outre l'implication de 130 autres dans des affaires de cybercriminalité.

Rappelant les mesures préventives prises par la DGSN, notamment les cours et conférences de sensibilisation, les journées d'information et d'études, les colloques et les séminaires, la commissaire de police Khouas a souligné que ces actions ont été organisées en coordination avec les partenaires des autres corps de sécurités et la société civile.

Pour sa part, la représentante du ministère de la Santé et de la réforme hospitalière, Hinda Kiar a mis en avant le programme tracé par son département, en se basant essentiellement sur la formation de psychologues en vue de sensibiliser aux dangers de l'utilisation irrationnelle des tablettes.

Soulignant que «ces technologies sont devenues une nécessité impérative dans nos quotidiens», elle a mis l'accent sur le rôle des parents dans le contrôle de leurs enfants face à ces dangers.

Elle a salué, dans ce cadre, la contribution des différents acteurs, pouvoirs publics et société civile, notamment les développeurs des logiciels, dans la protection des enfants contre les dangers d'internet et des réseaux sociaux.

A la fin de l'émission, des conseils et des recommandations ont été donnés aux parents pour éviter l'usage excessif d'internet par les enfants tout en rappelant les supports de communication de la DGSN et leur importance dans l'ancrage de la culture de conscience sécuritaire au sein de la société.

LIBYE

Selon la Turquie, la France «joue à un jeu dangereux»

Emmanuel Macron avait déclaré lundi 22 juin que la Turquie « jouait à un jeu dangereux » en Libye en soutenant le gouvernement d'union nationale (GNA) de Tripoli face au maréchal Khalifa Haftar. Ankara reproche ce mardi 23 juin à la France d'appuyer les forces du maréchal.



La Turquie a accusé hier mardi la France de « jouer à un jeu dangereux » en Libye en appuyant les forces opposées au gouvernement de Tripoli, retournant la formule utilisée la veille par le président Emmanuel Macron à l'endroit d'Ankara.

« Par le soutien qu'elle apporte depuis des années aux acteurs illégitimes, la France a une part de responsabilité importante dans la descente de la Libye dans le chaos. De ce point de vue, c'est en réalité la France qui joue à un jeu dangereux », a déclaré le porte-parole du ministère turc des Affaires étrangères, Hami Aksoy.

La veille, M. Macron avait estimé que la Turquie « jouait à un jeu dangereux » en Libye, où Ankara soutient militairement le gouvernement d'union nationale (GNA) de Tripoli face aux forces du maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort de l'est du pays.

Ce dernier est soutenu par l'Égypte, les Émirats arabes unis et la Russie. La France, bien qu'elle s'en défende publiquement, est elle aussi accusée par Ankara et nombre d'analystes de l'appuyer. Des « intérêts égoïstes » poursuivis par les Français en Libye

« Si M. Macron faisait marcher sa mémoire et déployait son bon sens, il se souviendrait que les difficultés que traverse la Libye actuellement sont dues aux attaques du putschiste Haftar qu'il soutient », a déclaré M. Aksoy dans un communiqué.

« Même si le président Macron s'efforce de masquer cette réalité en portant des accusations infondées contre notre pays, le peuple libyen n'oubliera jamais le tort causé à son pays par la France dans la poursuite de ses intérêts égoïstes », a-t-il ajouté.

Les relations entre Ankara et Paris, alliés au sein de l'Otan, sont envenimées par les désaccords sur la Libye et en raison d'un incident maritime impliquant des navires des deux pays en Méditerranée. La situation en Libye s'est dégradée ces dernières semaines. Après plusieurs mois d'offensive vers Tripoli, les forces de Haftar ont essuyé des revers cinglants face au GNA appuyé par des drones et des conseillers militaires turcs.

Les forces du GNA visent désormais la ville côtière de Syrte (450 km à l'est de Tripoli), verrou stratégique vers le fief de Haftar. Samedi, l'Égypte a prévenu que toute avancée des pro-GNA vers Syrte pourrait entraîner une intervention « directe » du Caire. Le GNA, reconnu par l'ONU, a dénoncé comme une « déclaration de guerre » les menaces de l'Égypte.

Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011 après une révolte populaire, la Libye est plongée dans le chaos des conflits et des luttes de pouvoir.

R .I.

CORONAVIRUS

L'Allemagne réintroduit pour la première fois un confinement local

DANS un abattoir allemand, plus de 1.500 employés ont été testés positifs au coronavirus. Une découverte qui a conduit ce mardi à un reconfinement local dans la région, une première dans le pays.

« Nous allons réintroduire un confinement dans l'ensemble du canton de Gütersloh », qui compte environ 360.000 habitants dans l'ouest du pays, a dit à la presse le dirigeant de la région, la Rhénanie du Nord-Westphalie, Armin Laschet. Ce reconfinement, prévu dans un premier temps jusqu'au 30 juin, va se traduire par la limitation stricte des contacts entre personnes, la fermeture des bars, cinémas, musées, l'interdiction des activités de loisirs dans des espaces fermés. Les restaurants pourront rester ouverts mais n'accueilleront que des clients d'un même foyer, a précisé Armin Laschet. Ces mesures drastiques, qui interviennent à dix jours du début des vacances scolaires dans cette région très peuplée et très industrialisée, visent « à calmer la situation » et « accroître les tests » de dépistage. L'Allemagne, jusqu'ici relativement épargnée par le virus à la différence de ses partenaires européens comme la France, l'Italie ou l'Espagne, est sous le choc depuis la découverte d'un foyer de contamination important dans ce qui est présenté comme le plus grand abattoir d'Europe, Tönnies. Il emploie près de Gütersloh 6.700 personnes, pour beaucoup venues de Bulgarie et de Roumanie.

Lundi soir, les autorités locales ont annoncé que 1.553 personnes étaient contaminées par le Covid-19 dans le canton. Quelque 7.000 personnes ont été placées en quarantaine, 21 hospitalisées et 6 sont en soins intensifs.

ACCORD DE PÊCHE MAROC/UE

L'UE n'œuvre pas pour la paix au Sahara occidental

L'UNION européenne (UE) n'œuvre pas pour la paix et la sécurité au Sahara occidental, a accusé
le représentant-adjoint du Front Polisario pour la Suisse et l'ONU, qui a expliqué que dans son accord de pêche illégale avec le Maroc, l'UE «va au-delà» des accords militaires établis entre le Front et le royaume sous les auspices des Nations unies.

«Ignorant ce qui est établi dans les accords militaires parrainés par l'ONU, l'UE inclue illégalement toute la péninsule de Lagouira (Cabo Blanco), dans le cadre de l'accord de pêche avec le Maroc», a souligné dans une contribution publiée dans plusieurs médias, Haddamin Moulud Said, représentant-adjoint du Front Polisario pour la Suisse et l'ONU (Genève). Ainsi, «l'UE est loin de travailler pour la paix et la sécurité, mais plutôt encourage la guerre», a-t-il estimé. Pour le diplomate, «le penchant à peine voilé de l'UE pour les thèses marocaines» dans le conflit au Sahara occidental, a favorisé «l'imprécision» de quelque chose de «si essentiel» dans tout accord, à savoir, les limites géographiques de la zone qui fait l'objet de l'accord. Dans tous les accords de pêche antérieurs à 2018 entre l'UE et le Maroc, la limite sud de la zone de pêche «n'avait jamais été fixée», a-t-il affirmé, précisant qu'elle a été toujours divisée en deux, «zone nord et zone sud». Cette division est «un héritage» des accords de pêche entre l'Espagne et le Maroc, a-t-il ajouté.

A partir de 1979, explique le diplomate sahraoui, l'Espagne «juge nécessaire» d'introduire dans son accord de pêche avec le Maroc certaines spécifications «afin de ne pas reconnaître la souveraineté du Maroc au-delà du parallèle 27 40, la frontière entre le Sahara occidental et Maroc». Il a affirmé encore, que «cette division a été faite sans jamais fixer les limites sud de la zone sud, ce qui a, bien sûr, laissé la possibilité de pêcher dans les eaux du Sahara occidental, sans le mentionner». A ce propos, M. Mouloud Said a relevé que «si le point de départ de ladite zone sud était déterminé pour chaque type de pêche dans l'accord Maroc/UE, celui-ci ne précise pas où la zone se termine».

LE MAROC N'A AUCUNE SOUVERAINETÉ SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Le diplomatie sahraoui a expliqué à ce titre, que cette imprécision est l'interprétation technique sur la base de laquelle l'UE avait décidé d'inclure illégalement les eaux du Sahara occidental dans les accords conclus avec le Maroc, sans citer le nom du territoire.

A contrario, ceci est le motif donné par la Cour de justice de l'UE (CJUE) qui a tranché le 21 décembre 2016 sur le fait que le territoire sahraoui a un statut «distinct» et «séparé» du Maroc, d'où l'impératif du consentement du peuple du Sahara occidental dans tout projet d'accord entre l'UE et Rabat.

Depuis 2012, le Front Polisario n'a eu de cesse de fustiger l'UE, a rappelé en outre le représentant-adjoint, soulignant que «l'UE n'a d'autre choix que de mentionner le nom du Sahara occidental, en incluant expressément, le territoire et ses eaux, dans le cadre des accords avec le Maroc». L'accord de pêche, toujours en attente d'approbation par le Parlement européen, mais déjà adopté par la décision 2018/2068 du Conseil de l'UE, de l'accord de pêche durable entre l'Union et le Maroc, (...) « constitue une violation de l'accord militaire n 1», signé entre le Front Polisario et le Maroc sous les auspices des Nations Unies, a-t-il déclaré, indiquant en d'autres termes, «l'UE a inclus les eaux adjacentes à 74 kilomètres de littoral, la soi-disant péninsule de Cabo Blanco, qui échappe au contrôle du Maroc. Nous insistons, le Maroc n'exerce son contrôle sur les eaux sahraouies que jusqu'au parallèle 21 22'17".

Toutefois, «l'UE est allée plus loin de ce que définissent les accords militaires, établis sous les auspices de l'ONU, qui accordent le contrôle de la zone au Front Polisario. Autrement dit, les côtes extérieures de la péninsule de Cabo Blanco sont sous le contrôle du Front Polisario, selon la division établie dans l'Accord militaire n 1, parrainé par l'ONU».

Rappelons enfin que l'accord militaire n 1 , est le texte sur lequel s'est basé le Conseil de sécurité dans l'élaboration de ses résolutions relative à la question sahraouie. Par conséquent, le Front Polisario peut invoquer l'article 103 de la Charte des Nations Unies, pour dénoncer l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc, car, de l'avis du diplomate, «il est incompatible avec ledit article de la Charte». Notons que la péninsule de Cabo Blanco constitue le dernier refuge d'une espèce en voie de disparition, à savoir, le phoque moine. Cette espèce qui se nourrit de mollusques, notamment les céphalopodes, et autres poissons qui habitent dans les eaux se voit menacé par la concurrence avec les pêcheurs sur les proies. R. I.

Coronavirus : Les gérants des salles de sport impatients de reprendre leurs activités

Les gérants des salles de sport, contraints à un arrêt complet depuis plus de trois mois en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), s'impatientent de recevoir le feu vert des autorités pour reprendre leurs activités, tout en promettant de respecter scrupuleusement les mesures préventives.

Interpellés par l'APS, plusieurs d'entre eux ont exprimé leurs inquiétudes par rapport à cette situation qui n'arrange pas leurs affaires. S'ils disent adhérer aux mesures décidées par le gouvernement pour contrecarrer le Covid-19, ces gérants font face à une «asphyxie financière» en l'absence de revenus. Riyad Khalfi, gérant de la salle Maya gym à Husseïn-Dey (Alger), affirme :»J'emploie dix personnes et, sincèrement, je ne sais pas comment les payer car nous n'avons enregistré aucune rentrée financière depuis presque quatre mois. Je me demande aussi si le fisc tiendra compte du caractère particulier de la situation et nous dispensera d'impôts pour ladite période».Interrogé sur les dispositions préventives nécessaires, il a expliqué avoir procédé à un traçage sur le sol de sa salle pour respecter la distanciation réglementaire d'un mètre carré entre chaque adhérent, outre la réduction du nombre habituel des abonnés. De son côté, Mourad Chaïb, le gérant de la salle Mira fitness, a indiqué qu'il reçoit quotidiennement de nombreux appels téléphoniques émanant de ses abonnés qui, après près de quatre mois, «commencent à s'impatienter tout autant de reprendre l'activité», avant d'assurer que «les redevances fiscales et les factures d'électricité ne représentent pas vraiment un problème» pour lui.»Tout ce que je veux, c'est reprendre mon activité. D'ailleurs, je me suis déjà préparé pour la reprise et tout ce que j'attends désormais, c'est le feu vert des autorités compétentes pour passer à l'action». Comme pour le premier, le gérant de cette salle a assuré avoir pris toutes les mesures nécessaires pour garantir une reprise saine à ses clients, allant jusqu'à l'utilisation du thermomètre pour un contrôle régulier de leur température corporelle. Mourad Chaïb a promis également de réduire considérablement le nombre de ses abonnés à la reprise car, selon lui, «la salle n'admettra désormais que 30 à 40 athlètes, avec toutes les mesures d'hygiène nécessaires, notamment le gel hydroalcoolique et la désinfection du matériel de travail. «Même si les autorités compétentes décident de nous imposer d'autres mesures préventives pour éviter tout risque de contamination au coronavirus, nous les appliquerons à la lettre, car nous sommes tout autant soucieux de la santé de nos clients», a-t-il encore tenu à souligner. Pour sa part, Ayoub Ziane, le gérant de la salle Power gym, sise à Kouba et spécialisée en arts martiaux, a beaucoup plus attitré l'attention sur les répercussions de l'arrêt complet de l'activité pendant plus de trois mois sur son gagne-pain et celui de ses employés. «Je veux attirer l'attention sur l'état critique dans lequel nous nous trouvons actuellement, particulièrement sur le plan financier, car il s'agit de notre seul et unique gagne-pain, et cela fait maintenant plusieurs mois que nous n'avons enregistré aucune rentrée d'argent», s'est-il alarmé. Ziane a plaidé au passage pour des réunions avec les autorités compétentes pour sortir avec des mesures qui arrangent tout le monde, vu le caractère particulier de la situation. Selon le coach Filali Naïmi, entraîneur-formateur de kung fu wushu à Tlemcen, «les élèves ont pris un sérieux coup au moral, alors que personnellement, j'ai beaucoup plus souffert sur le plan financier du fait que cela fait près de quatre mois que je suis pratiquement sans le moindre revenu». Un arrêt d'autant plus fatal pour Filali Naïmi qui est locataire de quatre salles différentes, sises dans les communes de Bouhenak, Imama, Hennaya et Nedrouma, et dont les revenus de chacune d'entre elles lui étaient indispensables pour pouvoir joindre les deux bouts. «Sincèrement, je ne sais pas si je vais trouver un compromis avec les propriétaires de ces salles car je dois verser un loyer à chacun d'entre eux et cela fait près de quatre mois que je suis sans revenus. J'espère qu'ils seront compréhensifs et tiendront compte de ma situation, car autrement, je ne sais pas quoi faire», a-t-il dit. Les établissements sportifs ont fermé leurs portes en mars dernier sur l'ensemble du territoire national par mesure de prévention face à l'expansion du nouveau coronavirus. Pris à la gorge, surtout sur le plan financier, les gérants de plusieurs salles de sport, du fitness au cardio, en passant par l'haltérophilie, les arts martiaux et le body-building, ont lancé une campagne via les réseaux sociaux («Tous pour la réouverture des salles de sport») et sont toujours dans l'attente de jours meilleurs.



Natation : Le manque des piscines à Oran décourage de plus en plus les nageurs

L'ANCIEN CHAMPION algérien de natation, Sofiane Benchekor, actuellement président du CSA/Bahia Nautique, a indiqué, lundi, qu'ils étaient plusieurs nageurs à Oran à avoir abandonné cette discipline en raison du manque sensible en matière d'infrastructures. «La situation de la natation à Oran n'augure rien de bon, surtout au vu des difficultés rencontrées par les clubs en matière de piscines et de finances», a déclaré Benchekor à l'APS.»Cela n'est pas propre aux clubs oranais car, cette situation concerne la natation nationale en général. Tous mes collègues au niveau des différentes régions du pays, sont unanimes à faire le même constat. Tout le monde craint d'ailleurs de voir nos jeunes nageurs finir par tout abandonner, comme c'est le cas pour plusieurs d'entre eux ici à Oran», a-t-il prévenu. Cet ancien international, qui a longtemps hissé le drapeau algérien dans les manifestations internationales, précise ne pas souhaiter que tous les efforts déployés jusque-là partent en fumée, surtout après la fulgurante ascension de son club, Bahia Nautique, classé troisième dans le championnat interclubs la saison passée. Mais les obstacles, devenues de plus nombreux, que rencontre ce club, fondé en 2006, risquent de lui jouer un mauvais tour, selon le même interlocuteur, informant au passage que depuis la fermeture de la piscine olympique de M'dina J'dida, ses sportifs «sont en train de vivre le calvaire». «Vu que la piscine olympique, la seule actuellement dans la ville d'Oran, est fermée depuis un bon bout de temps pour des travaux de restauration en vue des Jeux méditerranéens, nous sommes dans l'obligation de nous rabattre sur des piscines situées loin d'Oran, à l'image de celles des daïra d'Arzew et de Gdyel «, a-t-il souligné. Il a ajouté que « la longue distance que doivent parcourir quotidiennement nos athlètes, censés aussi concilier leur carrière sportive avec leurs études, a fini par les user, au point où plusieurs d'entre eux ont tout simplement arrêté de nager». Regroupant plus de 85 nageurs, Bahia Nautique voit, en outre, ses charges sur le plan financier augmenter d'une saison à une autre, précise encore Bouchakour qui est l'actuel vice-président de la commission d'organisation sportive relevant du comité d'organisation des Jeux méditerranéens prévus à Oran en 2022.

«D'ailleurs, rien que pour assurer des créneaux d'entrainement à ses capés au niveau des piscines d'Arzew et de Gdyel, le club est dans l'obligation de débourser pas moins de 750.000 DA annuellement «, a-t-il fait savoir, tout en rappelant au passage que le montant global des subventions qui lui sont alloués par les autorités locales ne dépassent pas le million de dinars. Ajouter à cela, la trésorerie de Bahia Nautique se retrouve souvent en difficultés quand il s'agit d'effectuer des déplacements pour participer à des compétitions officielles. « Ces déplacement sont devenus très couteux», se plaint le même responsable, qui attend avec impatience l'inauguration du centre nautique, composé de trois piscines dont deux olympiques, relevant du nouveau complexe sportif d'Oran en cours de réalisation, pour souffler. «Ce sera un acquis de taille pour la natation oranaise qui a tout le temps alimenté les équipes nationales par des talents. Avec la réouverture prochaine aussi de la piscine olympique de M'dina Jdida, les choses devaient s'améliorer en matière d'outil de travail, mais il faut que les responsables de ces équipements accordent la priorité aux clubs compétiteurs au nombre de sept à Oran», a-t-il souhaité.

Badminton/ Algérie/ Coronavirus : Trois compétitions au programme en cas de reprise

LE BUREAU fédéral de la Fédération algérienne de Badminton a décidé lundi d'organiser trois compétitions en cas de reprise des activités sportives d'ici le mois de décembre prochain : le tour final du championnat des seniors, le tour final de la coupe d'Algérie et le critérium de jeunes. En cas de non reprise de la compétition à cause de la pandémie du coronavirus, le bureau fédéral adoptera le classement actuel étant donné que 80% du programme de la compétition à été réalisé selon le DOS de la fédération, précise l'instance dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Présidé par Amine Zoubiri, le BF réuni au siège de la Fédération a également décidé l'organisation de stages de formation au profit d'entraîneurs et arbitres sous l'égide de la direction de la formation de la fédération par le biais de la technique de la vidéoconférence. Le troisième point abordé par les membres du BF lors de la réunion consacrée à la situation de la discipline notamment le sort du reste de la saison compte tenu de la pandémie du covid19 , consiste à la mise en place d'un programme spécifique pour chaque athlète de l'équipe nationale surtout pour la doublette Mammeri - Medel en course pour décrocher le billet de qualification aux JO de Tokyo, tout en respectant les dispositions strictes du protocole sanitaire et d'hygiène par rapport au Covid-19.

MC Oran : Près de 200 millions DA dans les caisses du club depuis le 1er juillet 2019

Le MC Oran a bénéficié de près de 200 millions de dinars comme recettes depuis le 1er juillet 2019 jusqu'au 19 juin 2020, a révélé lundi le directeur général de cette formation de Ligue 1 de football, Si Tahar Cherif El Ouezzani, estimant que «cette somme n'est pas à la hauteur des aspirations» d'un club de l'envergure du sien.

S'exprimant en conférence de presse animée au niveau du siège de la société sportive par actions (SSPA) du club, Cherif El Ouezzani, assisté par le comptable de ladite société, est revenu en détails sur les destinées de cette entrée d'argent, soulignant que les dépenses ont avoisiné jusque-là les 175 millions de dinars. «Si j'ai décidé de passer au peigne fin la gestion financière du club devant la presse, c'est pour instaurer une nouvelle politique que j'espère que les futurs responsables du MCO vont prôner pour que tout le monde sache, et dans la transparence absolue, comment on a géré le club sur le plan financier», a insisté l'ancien international algérien. Au cours de l'exposé de la situation financière des «Hamraoua» au cours de la période suscitée, il a été relevé que le club a bénéficié notamment de 110 millions de dinars de la part de son sponsor majeur, en l'occurrence, «Hyproc Shipping Company», une filiale de Sonatrach «qui est à deux doigts de racheter la majorité des actions du MCO», a précisé l'orateur. «Néanmoins, la balle est dans le camp des actionnaires de la SSPA/MCO, censés préparer les bilans de la société depuis sa création, or jusqu'à maintenant, rien de cela ne fut», a-t-il déploré, réitérant que «le salut du MCO passe par l'affiliation du club à une entreprise publique, car aucun dirigeant ni potentiel président n'est en mesure de subvenir à ses besoins, ni réaliser le projet sportif dont réclame la large galerie du club». Concernant les dépenses de la formation phare d'El-Bahia, estimées à 175



millions DA, il a été souligné que 13 millions DA ont servi au paiement de dettes de l'ancienne direction envers deux ex-joueurs de l'équipe. Dans le même ordre d'idées, Cherif El Ouezzani s'est réjoui de l'accord qu'il a conclu récemment avec pas moins de 20 joueurs de son effectif portant sur le désistement par ces derniers de 50% de trois salaires relatifs à la période de l'arrêt forcé du championnat, soit depuis la mi-mars dernier, en raison de la pandémie de Coronavirus.

LE MCO RISQUE D'ÊTRE PRIVÉ DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Cet accord a permis à la direction mouloudéenne, qui attend que les sept joueurs restants emboîtent le pas à leurs coéquipiers, de réduire sensiblement les dettes du club envers ses protégés qui auront désormais à toucher encore deux salaires et demi seulement, a détaillé le même responsable. Cette action permet, selon le directeur général oranais, au MCO d'éviter d'autres litiges au niveau de la Chambre de résolution des litiges à laquelle les joueurs auraient pu recourir pour réclamer leur dû et également leur bon de sortie. Et si la direction du MCO s'est débarrassée de cette menace, ce n'est pas le cas encore pour l'autre dossier épineux qu'elle est censée régler avant le 15 juillet prochain, et inhérent à la transmission à la direction de contrôle de gestion des finances de la Fédération algérienne de football des 19 documents exigés pour bénéficier de la Licence professionnelle en vue de la saison prochaine. Cherif El Ouezzani en a d'ailleurs profité pour lancer un «énième appel» à l'adresse des membres de l'assemblée générale des actionnaires de la SSPA/MCO afin de se réunir dans les meilleurs délais et élire un président du conseil d'administration, un poste vacant depuis l'été dernier, et œuvrer à la préparation des documents exigés «pour éviter d'autres désagréments au club qui risque de perdre son statut professionnel», a averti le Dg du MCO. Il a, en outre, crié à «l'ingratitude», en rappelant que le conseil d'administration, qui lui a délivré un procès-verbal d'installation dans son poste l'été dernier, refuse toujours de lui établir un contrat de travail en bonne et due forme, ce qui le prive d'être payé depuis huit mois.

FOOT/ ALGÉRIE : BOUGHERRA NOUVEAU SÉLECTIONNEUR DE L'ÉQUIPE (A') (FAF)

«J'ai répondu à l'appel avec un grand Oui !»

L'ANCIEN défenseur international algérien Madjid Bougherra, a été désigné à la tête de la sélection nationale A', composée de joueurs locaux, a annoncé lundi la fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Après sa désignation officiellement à la tête de l'équipe nationale des joueurs locaux, Madjid BOUGHERRA a fait ses premières déclarations au site de la Fédération algérienne de football. L'ancien capitaine des Verts est revenu d'abord sur le choix fait par la FAF et les contacts qu'il a eu avec le président Khireddine ZETCHI et le sélectionneur national Djamel BELMADI : ''Je suis très heureux et fier d'être de retour dans mon pays en tant qu'entraîneur cette fois et je remercie le président de la FAF et le sélectionneur national de leur confiance. Les choses se sont passées avec beaucoup de simplicité. J'ai été contacté par le président et le sélectionneur qui m'ont exposé le projet avec beaucoup de clarté et de conviction. Nous avons échangé à cœur ouvert, et j'ai ressenti chez eux cette détermination qui nous caractérise. Une détermination orientée vers le pragmatisme, l'efficacité et une recherche permanente de l'excellence. Des notions que je partage, surtout lorsqu'il s'agit de les mettre en œuvre pour servir l'intérêt du pays. Donc, j'ai répondu à l'appel avec un grand OUI !!!Sur ses appréhensions quant à sa nouvelle mission, Bougherra dira : ''Je suis évidemment heureux et fier d'avoir été retenu pour assumer cette responsabilité. Je ressens toujours une certaine excitation et une forme d'impatience quand il s'agit de l'équipe nationale, j'ai hâte de me mettre au travail. La connaissance de l'environnement sera un véritable atout pour mener à bien ce projet dont le potentiel est immense. ''Concernant les objectifs qui lui ont été assignés et ses relations avec le sélectionneur national de l'équipe A, Bougherra demeure très confiant : ''L'objectif prioritaire, affiché et assumé, est d'alimenter en talents l'équipe nationale A. Il s'agira de détecter et d'accompagner les nouveaux ''Youcef Atal, Soudani, Benlamri, Slimani, …'' vers le très haut niveau. Le projet de la sélection A' est de facto lié et conditionné au projet de l'équipe A. Nous avons la chance d'organiser le CHAN 2022 sur nos terres, à nous de le préparer comme il se doit pour constituer un groupe performant et rayonner à nouveau sur la scène internationale. Pour ce qui relève du relationnel, je ne peux rêver mieux pour être honnête. Le sélectionneur est un mentor, et un exemple de réussite. J'ai eu la chance de travailler sous ses ordres par le passé, je connais le monsieur et ses méthodes. L'idée est de partager une philosophie commune pour permettre aux joueurs locaux d'exprimer pleinement leur potentiel, et d'être consciencieusement préparés pour intégrer l'équipe A. Je remercie aussi les supporters pour les messages de soutien et d'encouragement.''

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE :

Le MC Alger sur le point d'obtenir une certification N.A ISO 9001 (FAF)

LE MC ALGER (Ligue 1 algérienne de football), a signé lundi, au siège de la Fédération algérienne (FAF) à Dely Brahim, la convention tripartite liant la SSPA/Le Doyen au cabinet d'expertise IANOR ainsi que la DCGF (Direction de contrôle de gestion et des finances) de la FAF, pour la mise à niveau du management du club algérois et l'obtention d'une certification de la qualité N.A ISO 9001, a annoncé l'instance fédérale sur son site officiel. La signature de cette convention tripartie s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des mesures décidées par la FAF au titre de l'accompagnement des clubs professionnels. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du secrétaire général de la FAF Mohamed Saâd, du président de la DCGF Réda Abdouch, ainsi que des membres de cette structure : Hamaidi-Zorgui, Me Guerza, Me Boussafeur et Belkacem. Côté MCA, c'est le président du conseil d'administration, Abdenacer Almas, qui a paraphé la convention. «Cette convention est un préalable à l'obtention de la licence de club professionnel au titre de la saison 2020-2021. Une fois la mise à niveau du management réalisée, le MC Alger sera en route vers la certification N.A ISO 9001 qui constituera un gage de bonne gestion du club, auquel aspirent les clubs les plus prestigieux dans le monde, en attendant le reste des autres clubs algériens», précise la FAF.Avec plus d'un million de certificats dans le monde, la norme ISO 9001 reste incontestablement la norme de management la plus déployée et reconnue au plan international. Outil le plus utilisé pour piloter son organisation et les activités, la certification ISO 9001 constitue un socle pour optimiser le fonctionnement interne, maîtriser les activités, détecter les signaux du marché, et réduire les coûts et gagner en compétitivité.

TIZI OUZOU

Le Parc national du Djurdjura menacé par une forte pression anthropique

Le parc national du Djurdjura (PND), classé par l'Unesco réserve de biosphère en 1997, subit depuis le milieu des années 2000 une forte pression et une agression anthropiques qui se sont accentuées ces dernières années menaçant sérieusement son biotope fragile.

Le tourisme de masse que subit cet espace, classé parc national en 1983 et situé dans une région montagneuse très accidentée d'une superficie totale de 28 890 ha qui s'entend sur les wilayas de Tizi-Ouzou et de Bouira, est fortement décrié par les autorités chargées de sa protection, des écologistes et spécialistes, qui dénoncent la pollution générée par les visiteurs qui y laissent tout type de déchets. Par ignorance ou par insouciance, des randonneurs et des campeurs non accompagnés par des guides professionnels et qui ne disposent pas d'une autorisation dûment délivrée par les services du PND, fréquentent des endroits interdits au camping ou d'accès au large public, tel que la zone centrale réservée à la recherche. Ils y dressent leurs tentes, allument du feu en pleine forêt, coupent des branches, voire des arbres et repartent en laissant leurs déchets derrière eux.

Le chef de secteur de Tala Guilef (Tizi-Ouzou) du PND, Abdellaziz Mahdi, a regretté cette situation. « Il y a des espaces réservés aux campings que des campeurs ne respectent pas préférant s'installer en forêt, un endroit qui n'est pas approprié au camping. Ils y laissent des déchets et allument le feu, ce qui constitue une menace pour cet espace protégé » a-t-il dénoncé. « Nous recevons beaucoup de monde surtout le week-end. Nous sommes constamment sur le terrain pour sensibiliser et orienter les campeurs vers les espaces appropriés, à l'instar des pelouses », a indiqué le même responsable qui a cité, entre autres sites de camping dans la région de Tala Guilef, celui d'Ifri Ihemaden adapté à ce loisir avec des grottes pour s'abriter d'une éventuelle tempête et qui devient en hiver une piste de ski.

Pour inciter les visiteurs du parc national du Djurdjura à respecter la réglementation régissant les parcs nationaux en matière de fréquentation des écosystèmes et des habitats naturels et à la préservation de ce site riche en espèces faunistiques et floristiques endémiques, le secteur de Tala Guilef envisage de lancer prochainement, en coordination avec le groupement de la Gendarmerie de Tizi-Ouzou une campagne de sensibilisation en direction des randonneurs et campeurs.



Le conservateur des forêts de Tizi-Ouzou, Youcef Ould Mohammed, a rappelé, de son côté, que le camping en milieu forestier est « strictement interdit, car il peut causer une dégradation du milieu naturel lorsque les groupes de campeurs ne sont pas encadrés par des professionnels ». Ce même responsable a déploré le « manque de civisme relevé chez certains randonneurs et campeurs dans le milieu forestier qui laissent sur place toute sorte de détritus ». Il a aussi soulevé le problème des randonnées et campings non étudiés en expliquant que « parfois nous voyons sur les réseaux sociaux des appels à regrouper 500 voire 600 personnes pour une randonnée, ceci est un non-sens en plus du fait qu'il est difficile d'encadrer autant de personnes pour une randonnée dans un site montagneux très accidenté et où l'intervention des secours est difficile », a-t-il observé.

M.Ould Mohammed a indiqué que « normalement un groupe de randonneur ne doit pas dépasser les 25 personnes au maximum, il doit maîtriser et respecter les mesures de sécurité et être accompagné par un guide formé et compétent », a-t-il insisté. Guide de montagne professionnel et fervent défenseur du Djurdjura, Lounes Meziani a indiqué que le Djurdjura qui regorge de sites exceptionnel et qui n'est pas seulement ce patrimoine naturel disposant de richesses faunistiques, floristiques, historiques, cultuelles, culturelles et sportives « ne doit jamais et en aucun cas, être victime de sa notoriété ». Plusieurs dégradations observées M. Meziani a déploré les agressions qu'a déjà subi le parc national du Djurdjura, dont « l'ouverture sans autorisation, par un village, d'une route qui a éventré le Djurdjura en plein massif central, à Alma en traversant sa pelouse alpine située à 1650 m d'altitude, défigurant le Djurdjura et polluant, par les centaines de véhicules qui le traversent, ce site naturel rare avec ses animaux sauvages, son avifaune et sa pelouse extrêmement vulnérables ».

Lounes Meziani a aussi rappelé le « méga bivouac organisé en novembre 2018 à Aswel, suite à un appel d'un groupe et qui a regroupé environ 800 personnes, détruisant la pelouse et laissant des déchets sur place ». A cela s'ajoute l'incendie qui s'est déclaré en pleine cédraie de Tala Guilef en juillet 2019 qui a nécessité la mobilisation de moyens aériens pour renforcer l'intervention au sol afin de préserver ce patrimoine forestier.

Ce guide de montagne a, en outre, cité la dégradation de « la grotte du macchabée », dans la région d'Ain El Hammam, où s'y trouve depuis des siècles un corps humain momifié grâce aux conditions naturelles de ce lieu, mais dont il ne reste presque plus rien, car profané par des visiteurs inconscients ». Selon lui, « le confinement pour limiter la propagation du Covid-19, nous a rappelé que l'homme est l'ennemi de la nature lorsque son comportement n'est pas en harmonie avec elle. En voyant comment nos espaces naturels ont repris leurs droits, avec la réapparition d'animaux dans des sites où on ne les voyait plus, les plantes qui poussent à profusion et des oiseaux qui planent en la toute quiétude ».

M.Meziani a observé que « si on veut faire des randonnées, de l'escalade, du bivouac et des pique-niques, il faut se mettre à l'évidence que le PND est une réserve de biosphère reconnue mondialement et seuls les bonnes manières et conduites responsables, dans le cadre du respect de ces lieux naturels magiques et uniques et de leurs préservations, nous permettront de les léguer à nos enfants et petits-enfants ».

Il déplore les agressions qu'a déjà subi le parc national du Djurdjura, dont « l'ouverture sans autorisation, par un village, d'une route qui a éventré le Djurdjura en plein massif central, à Alma en traversant sa pelouse alpine située à 1650 m d'altitude, défigurant le Djurdjura, et polluant, par les centaines de véhicules qui le traversent, ce site naturel rare avec ses animaux sauvages, son avifaune et sa pelouse extrêmement vulnérables ».

Soulignant que le PND ne dispose pas de moyens humains et matériels suffisant pour bien couvrir l'étendue du parc, il a ajouté, s'adressant à ceux qui polluent avec leurs déchets cette réserve de biosphère, que « les agents du PND n'ont pas été recrutés pour nettoyer leurs saletés », d'où l'appel au civisme des citoyens.

R. R.

MOSTAGANEM

Les centres d'enfouissement seront reconvertis en complexes de recyclage

LES CENTRES d'enfouissement technique seront reconvertis progressivement en complexes spécialisés dans le tri, le recyclage et le traitement de divers types de déchets, en plus de leur fonction initiale, a indiqué lundi à partir de Mostaganem la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Nassira Benharrats.

«Ces centres effectueront le tri sélectif des déchets et devront acquérir des incinérateurs pour traiter les déchets spéciaux, en plus d'équiper l'unité de compost organique ce qui contribuera à prolonger la durée de leur exploitation et offrira des opportunités aux jeunes d'investir dans le domaine de métiers propres, en particulier le recyclage», a souligné la ministre lors de l'inauguration du centre d'enfouissment technique de la ville de Mostaganem, dans la région d'El Hachm, en compagnie du ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Hacene Mermouri.

Nassira Benharrats a fait savoir que le traitement des déchets nécessite une approche participative avec les collectivités locales pour que les centres d'enfouissement technique aillent au-delà de leur fonction de base à des emplois plus économiques et amis de l'environnement. Ce centre d'enfouissement technique des déchets comprend une station d'épuration et de traitement des filtres à déchets d'un coût de 200 millions DA et un tri (199 millions DA), un incinérateur de déchets spéciaux et une unité de compost en cours de réalisation, ainsi que deux tranchées d'une capacité totale de 455.000 mètres cubes, selon les explications fournies par les responsables du secteur. Concernant les rejets anarchiques des eaux usées en mer, la ministre a affirmé que «la wilaya de Mostaganem a réussi à éradiquer 14 sur 16 points de déversement répartis le long du littoral, en attendant la prise en charge, l'an prochain, d'un autre à Ouled Boughalem et la réalisation d'une station de traitement des eaux usées en 2022. Une enveloppe de 7,2 milliards DA a été consacrée dans la wilaya de Mostaganem à l'éradication définitive de tels points noirs depuis 2006, notamment en réalisant des stations de collecte et de traitement des eaux usées, de protection de la zone de Kharouba et d'aménagement de Oued Ain Sefra, a fait savoir le directeur de wilaya des ressources en eau, Moussa Lebgaâ. La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables a présidé, en compagnie du ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Hacène Mermouri, le lancement de la «Campagne nationale de nettoiement des plages» à la plage «Clovis» dans la commune de Benabdelmalek Ramdane située à l'est de Mostaganem, initiée en coordination avec les associations actives dans le domaine de l'environnement.

Mme Benharrats a également donné le coup d'envoi de l'opération nationale de surveillance des eaux de mer pour cette saison.

R. R.

PRISON DE SERKADJI À ALGER (II)

Un témoin des crimes de la colonisation

Située sur les hauteurs de la vieille ville d'Alger, la Casbah, la prison de Serkadji (ex- Barberousse) demeure témoin des crimes de la France coloniale qui a tenté de contrecarrer le combat du peuple algérien et enterrer la guerre de libération nationale.



Halte incontournable de la visite de Serkadji, l'aile réservée aux femmes, relate des récits véridiques de femmes braves qui ont adhéré dès les premières heures de la guerre de libération nationale au militantisme politique et à la lutte armée, à l'image de Djamila Bouhired, Djamila Boupacha, Djamila Bouazza, Zohra Drif et Djouher Akrour.
En dépit des changements opérés sur le lieu, rapporte l'Agence presse service d'Algérie, le monument demeure une page qui rappelle d'autres épisodes des pratiques coloniales inadmissibles. Dans cette aile, le visiteur peut se remémorer les mémoires et les lettres de la moudjahida Baya Hocine, adressés à son frère et ses compagnonnes, dans lesquelles elle relate son expérience dans l'action révolutionnaire et évoque sa vie familiale. Des écrits dont la France a pris connaissance en 1958, après une perquisition minutieuse des repaires des militants du Front de libération nationale (FLN). Pour notre guide, ce monument est d'autant plus important pour la mémoire collective des Algériens « au regard des textes qui y ont vu le jour ». En témoignent, l'hymne national Kassaman du poète Moufdi Zakaria, la lettre adressée par Ahmed Zabana à sa mère peu avant d'être guillotiné, « l'interrogatoire » d'Henri Alleg et bien d'autres écrits et phrases consignés par des prisonniers dans des calepins et les murs des cellules.
De son côté, la regrettée Jacqueline Guerroudj a qualifié, dans ses écrits, les conditions dures de la prison, le harcèlement pratiqué sur les pensionnaires qui seront entassés en grand nombre, dans une seule cellule exiguë, notamment après la série d'arrestations qu'a connue, en 1957, la Zone autonome d'Alger, érigeant ainsi la prison en un lieu de détention des condamnés à mort et des détenus condamnés à une peine de moins d'une année, hommes et femmes, sans distinction aucune. Des ouvrages d'Histoire ont évoqué la situation catastrophique de la prison de Barberousse à l'époque, marquée par l'augmentation du nombre des prisonnières à 193, en janvier



1957, tandis que le nombre des prisonniers a dépassé globalement le seuil de mille détenus, puis 1830 pensionnaires en juillet 1957, ensuite 2400, en décembre de la même année. A ce propos, le professeur Tlemçani affirme que les cellules collectives pour des moudjahidine et des détenus de droit commun « dépassaient, à une certaine période, 140 prisonniers, créant des conditions pénibles qui ont rendu impossible, le simple fait de dormir, de bouger ou de faire ses besoins naturels.

LES OUBLIETTES

Accompagnés du moudjahid Mohamed Bourahla, nous descendons dans « les oubliettes », au sous-sol de la prison de Serkadji, où le colonisateur « enfermait les prisonniers rebelles pour les faire taire à jamais », raconte ce rescapé du couloir de la mort. Voyant notre malaise entre ses murs épais rongés par l'humidité où nous devions nous courber pour passer, manquant d'étouffer, le moudjahid nous dira que ce sentiment qui nous oppresse était pendant longtemps le lot quotidien des Algériens, jetés dans ces cachots étroits et soumis de surcroît à des traitements cruels et inhumains aux mains des geôliers, ces derniers « inondaient les cellules exigües d'eau froide, affamaient les prisonniers pendant de longues heures et les mettaient aux fers, les enchaînaient au mur de telle sorte que même lorsqu'ils étaient autorisés à sortir dans le couloir, il leur était impossible de faire plus de deux pas ». « Les oubliettes » se trouvent dans la partie ancienne de la prison, construite à l'époque ottomane en 1535, selon M. Tlemçani. Il s'agit d'un long couloir avec de petites ouvertures rectangulaires donnant sur des cachots étroits où la France coloniale a enfermé les militants à l'isolement total.
La visite de l'APS à la prison de Serkadji s'est faite dans le contexte de la finalisation d'un rapport détaillé sur ce monument historique, élaboré par le comité scientifique du Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954 (CNERMN54) en prévision de sa reconversion en musée national de la mémoire. Un bureau d'études public est chargé d'inspecter le bâtiment et de préparer une étude technique.
Ce comité scientifique continuera de veiller au respect, par la partie en charge du projet de reconversion de la prison en musée, des directives contenues dans le rapport et des spécificités architecturales et historiques de l'édifice, afin qu'il demeure un témoin incontournable des traitements inhumains auxquels seront soumis les prisonniers algériens durant la colonisation française, a précisé M. Tlemçani en sa qualité de président de ce comité scientifique. Le rapport soumis par le CNERMN54 au ministère de la Justice recouvre tous les éléments détaillés historiques et techniques liés aux cellules, à leurs numéros, à l'aile des femmes, à la cour d'exécution, à la cuisine, à la clinique, aux autres lieux présents dans le bâtiment initial érigé à l'époque ottomane et ceux ajoutés ultérieurement.

R. C.

SORTIR

MUSIQUE Groupe El Dey d'Alger en ligne jusqu'au jeudi 25 juin. Fusion entre la musique diwane (gnawa algérien), le chaâbi et le flamenco mêlant quelques touches plus jazzy. Le titre Maria a fait leur popularité.
Né en 2009 à Hussein-Dey, Alger, il a sillonné l'Algérie dans des festivals. En dehors de ses concerts en Algérie, le groupe s'est produit en Tunisie, au Brésil, en Espagne en France et au Canada.
ELDEY - Slami Likoum : facebook.com/watch
Machi ghardi (ce n'est pas par envie) : reprise de la chanson de Kamel Messaoudi : youtube.com/watch?v=_IwqZ3BSF4E

ECRITURE Concours d'écriture A quoi ressemblera le monde de demain ? Pour les juniors (- 18 ans) & adultes (18 ans +). Participer avec un texte de poésie, conte, nouvelle ou bien un dessin. A envoyer avant le mardi 30 juin à minuit. Adresse : concoursdecriture2020.alger@if-algerie.com. Consulter : if-algerie.com/alger

JEUX Africa Games Space – Salon africain du jeu vidéo et des loisirs – du mercredi 01 juillet au dimanche 05 juillet. Pavillon central de la Société algérienne des foires et Expositions, Pins-Maritimes, Alger. Pour les Gamers, Geeks, Streamers, amoureux de jeux vidéos… Consulter les pages Facebook africagamesspace et proboxalgerie.

THEATRE Nouvelle production pour enfants du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran : Qitar eddounia (Le train de la vie). Ecrite par Mansouri Bachir, mise en scène de Houari Abdelkhalek, scénographie de Mouffok Djillali. Un spectacle qui sera présenté après la levée du confinement.

SINGLE Nouveau titre Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55 minutes, plateforme distrokid.com / videos) du groupe pop Index Dz d'Alger. Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif Bandya Social Club. Les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.

HOMMAGE Manu Dibango le saxophoniste. Soul Makossa sur youtube.com/watch?v=ny78BCBir2Q
12 décembre 1933 : Naissance à Douala au Cameroun.
1972 : Premier album O Boso.
1972 : Soul Makossa dans les classements américains.
1989 : première autobiographie Trois kilos de café.
2014 : Dernier album Balade en saxo.
2019 : Tournée des soixante ans de carrière.
24 mars 2020 : Mort à Paris des suites du coronavirus.

FESTIVAL 18e édition des Rencontres Cinématographiques de Béjaïa. Avec l'association Project'heurts du samedi 19 au jeudi 24 septembre (date à confirmer). Appel aux producteurs et réalisateurs. Films : courts et longs métrages, documentaires et films d'animation datant de 2019 ou 2020. Envoyer avant le jeudi 25 juin un lien Vimeo à l'adresse suivante : programmationrcb20@gmail.com



Lamphone, cette nouvelle technique d'espionnage à partir d'une simple ampoule

Des chercheurs en sécurité israéliens viennent de mettre au point une technique qui permet d'écouter une conversation à distance. Il suffirait d'observer les minuscules changements de luminosité d'une ampoule. Explications.

Imaginez-vous dans la peau d'un espion, devant mener un entretien ultra-secret avec une autre personne : vous vous êtes isolé, avez éteint votre téléphone, coupé l'ordinateur... Vous en êtes sûr, personne ne pourra vous écouter à votre insu. Mais avez-vous pensé à éteindre la lumière ? Car il y a un objet dont on ne songe pas à se méfier et qui pourrait bien vous trahir : l'ampoule de l'éclairage.

Des chercheurs en sécurité de l'Université Ben Gourion et de l'Institut Weizmann des sciences, tous deux en Israël, viennent de dévoiler une nouvelle technique d'espionnage appelée Lamphone. Elle se base sur un principe assez simple : lorsqu'une ampoule est en mouvement, la façon dont elle éclaire va être modifiée. Or les sons émis, même lors d'une simple conversation, produisent de minuscules vibrations, lesquelles entraînent à leur tour d'infimes variations de luminosité.

Un morceau des Beatles reconnu

Si ces dernières sont invisibles à l'œil nu, il est possible de les détecter avec un peu de matériel. Comme le rapporte le site spécialisé Journal du geek, les chercheurs se sont installés à 25 mètres d'une fenêtre, équipés d'un télescope. Ils ont alors entrepris de repérer visuellement des effets sonores. Avec succès : le morceau Let It Be des Beatles, par exemple, a pu être capté au point d'être reconnu par l'application qui identifie des musiques Shazam ! Idem pour un discours de Donald Trump, qui a pu être retranscrit plutôt fidèlement.

Récupérer la parole et le chant

« Cette attaque est effectuée en utilisant un capteur électro-optique à distance pour analyser la réponse en fréquence d'une ampoule suspendue au son, expliquent les chercheurs dont les propos sont relayés par le site spécialisé Le Monde Informatique. Nous montrons comment les fluctuations de la pression de l'air à la surface de l'ampoule suspendue (en réponse au son), qui vibre très légèrement (une vibration millidegree), peuvent être exploitées par des écoutes pour récupérer la parole et le chant, passivement, extérieurement et en temps réel. »

Une méthode relativement simple, digne des espions du siècle dernier, ne demandant pas de matériel très perfectionné ni de cyberattaque sophistiquée. Mais le procédé se heurte cependant à un obstacle de taille : de simples rideaux à la fenêtre...



UN LAC CHANGE MYSTÉRIEUSEMENT DE COULEUR ET INTRIGUE LES SCIENTIFIQUES

LE LAC DE LONAR, en Inde, a viré du bleu-vert au rose du jour au lendemain. Les scientifiques émettent des hypothèses, mais n'ont pas vraiment d'explications à ce phénomène.Vivre à côté d'un grand lac bleu, et se réveiller en le voyant rose. Incroyable mais pourtant vrai. C'est ce qui s'est passé dans l'État du Maharashtra en Inde, avec le lac Lonar, autrement connu sous le nom de cratère de Lonar.Situé à environ 500 kilomètres de Mumbai, la plus grande ville du pays, le lac s'est formé il y a environ 50 000 ans, après qu'une météorite a touché la Terre.

Du bleu-vert au rose

Depuis, le cratère d'environ 1,8 kilomètre de diamètre et d'une profondeur de 170 mètres est rempli d'eau, oscillant entre le vert et le bleu.

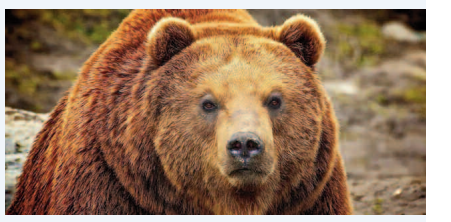
La grippe espagnole de 1918 a tué plus de gens en 24 semaines que le sida en 24 ans !



La grippe espagnole est considérée comme la pandémie la plus meurtrière de l'histoire, en effet, cette dernière qui s'est propagée dans presque le monde entier entre 1918 et 1919 a fait, selon les statistiques, entre 50 et 100 millions de morts en seulement 24 semaines, c'est au moins 3% de la population mondiale à cette époque-là.

Ce qui est étrange avec cette grippe, c'est qu'elle a touché davantage les jeunes, mais heureusement, cette pandémie a duré un laps de temps très court (moins d'un an) et jusqu'à aujourd'hui cette maladie demeure un mystère pour les scientifiques.

Le grizzli a assez de force de morsure pour écraser une boule de bowling !



Le grizzli est une sous-espèce de l'ours brun, son nom scientifique est l'Ursus horribilis (l'ours horrible), en effet, cet animal est l'un des plus grands et des plus féroces sur Terre.

Son tour de tête peut mesurer jusqu'à 1,4 mètres, ses griffes sont de 10 centimètres de long et ses besoins caloriques quotidiens sont de 20 000 calories. La morsure du grizzli exerce une pression de 8 000 000 pascals, assez pour écraser une boule de bowling. Je vous laisse imaginer l'impact de cette morsure sur nos os.

Le RER A est la ligne de transport en commun la plus empruntée dans le monde !

Le RER A de Paris détient le record de la ligne de transport en commun la plus fréquentée dans le monde avec en moyenne 1,2 millions de voyageurs par jour. Et comme tous les parisiens le savent, ou presque, cette ligne passe par la gare de Châtelet qui détient elle aussi un record. En effet, la station de métro et de RER de Châtelet est la gare souterraine la plus grande au monde.

DES VAGUES LUMINESCENTES À LA CÔTE BELGE



Un phénomène naturel spectaculaire se produit chaque soir depuis quelques jours à Bredene, sur la Côte belge. Ce phénomène s'appelle "Noctiluca scintillans", et, comme son nom l'indique, il génère une lumière bleue à la surface de l'eau une fois la nuit tombée.

Toutes les conditions sont réunies pour que ce phénomène soit visible dans plus de stations balnéaires au cours des prochains jours. "Le temps tropical et calme des jours à venir est la recette idéale pour le Noctiluca scintillans", explique Nicolas Roose du service météorologique NoodweerBeneleux dans Het Laatste Nieuws.

"Le Noctiluca scintillans est une sorte d'algues de couleur saumon la journée, et donc peu repérables. Mais durant la nuit, ces algues produisent de la luciférine, qui crée elle-même cette bioluminescence visible à l'œil nu. Plus il y a de luciférine, plus la couleur bleue sera luminescente", explique l'expert.

Bon à placer dans une conversation: sachez que c'est le flagelle de ces algues qui est doté d'un pouvoir bioluminescent et que le but est d'attirer les proies. Ces algues sont donc des prédateurs marins.

Une hausse des températures, voire une vague de chaleur, est attendue en Belgique. Même à la mer, le thermomètre devrait dépasser les 25 degrés dès ce mardi. Plus tard dans la semaine, la chaleur va augmenter et les conditions météo seront stables, ce qui rend propice à davantage de production de luciférine et donc à ce spectacle magique. N'oubliez donc pas d'ouvrir l'œil si vous avez la chance de passer quelques jours à la mer.

QU'EST-CE QUE LE EDGE COMPUTING ? TOUT COMPRENDRE À CETTE NOUVELLE TECHNOLOGIE

Technologie : Quelques centaines de petits serveurs, dispersés dans tout le pays et reliés par un câble en fibre optique, devraient théoriquement être capables de fournir la même valeur aux clients qu'un centre de données géant. Mais, juste parce c'est possible, faut-il le faire ?

La topologie actuelle des réseaux d'entreprises
Avantages potentiels du edge computing
Les pièges potentiels du edge computing
Que signifie "edge computing" ?
Comment les CDN ont ouvert la voie
La tendance à la décentralisation
Objectifs de niveau de service
Le réseau réparti sur plusieurs niveaux
Mettre le edge computing sur une carte
L'avantage de la technologie opérationnelle pour le edge computing
Le réseau tripartite de Dell
--

À la périphérie de tout réseau, il est possible de positionner les serveurs, les processeurs et les unités de stockage de données aussi près que possible de ceux qui peuvent en faire le meilleur usage. Là où vous pouvez réduire la distance, la vitesse des électrons étant constante, vous minimisez la latence. Un réseau conçu pour être utilisé en périphérie (edge) exploite cette distance minimale pour accélérer le service et générer de la valeur.

Dans un réseau de communication moderne conçu pour être utilisé en périphérie - par exemple, un réseau sans fil 5G - deux stratégies possibles sont à l'œuvre :

Les flux de données, audio et vidéo peuvent être reçus plus rapidement et avec moins de latence (de préférence aucune) lorsque les serveurs sont séparés de leurs utilisateurs par un minimum de points de routage intermédiaires, ou "hops". Les réseaux de diffusion de contenu (CDN) de fournisseurs tels qu'Akamai, Cloudflare et NTT Communications sont construits autour de cette stratégie.
Les demandes peuvent être accélérées lorsque leurs processeurs sont stationnés plus près du lieu de collecte des données. Cela est particulièrement vrai pour les applications de logistique et de fabrication, ainsi que pour l'Internet des objets (IoT) où les capteurs ou les dispositifs de collecte de données sont nombreux et très répartis.
Selon l'application, lorsque l'une ou l'autre ou les deux stratégies de périphérie sont employées, ces serveurs peuvent en fait se retrouver à une extrémité du réseau ou à l'autre. Comme l'internet n'est pas construit comme l'ancien réseau téléphonique, le "plus proche" en termes de rapidité de routage n'est pas nécessairement plus proche en termes de distance géographique.
Et selon le nombre de types de fournisseurs de services avec lesquels votre organisation a passé des contrats - SaaS, PaaS, IaaS, réseaux de diffusion de contenu - il peut y avoir de multiples acteurs rivalisent pour être "à la pointe" à un moment donné.

La topologie actuelle des réseaux d'entreprises
Il y a trois endroits où la plupart des entreprises ont tendance à déployer et à gérer leurs propres applications et services :
Sur site (on premise), où les centres de données abritent plusieurs racks de serveurs, où ils sont équipés des ressources nécessaires pour les alimenter et les refroidir, et où il y a une connectivité dédiée.



Installations de colocation, où les équipements des clients sont hébergés dans un bâtiment entièrement géré où l'alimentation, le refroidissement et la connectivité sont fournis sous forme de services
Fournisseurs de services en mode cloud, où l'infrastructure des clients peut être virtualisée dans une certaine mesure, et où les services et les applications sont fournis sur la base de l'utilisation, ce qui permet de comptabiliser les opérations comme des dépenses opérationnelles plutôt que comme des dépenses d'investissement (opex vs capex).
Les architectes de edge computing chercheraient à ajouter leur conception à cette liste en tant que quatrième catégorie : une catégorie qui tire parti de la portabilité des installations conteneurisées avec des serveurs plus petits et plus modulaires, afin de réduire les distances entre le point de traitement et le point de consommation des fonctionnalités du réseau. Si leurs plans se réalisent, ils cherchent à accomplir ce qui suit :

Avantages potentiels du edge computing
Une latence minimale. Le problème avec les services de cloud computing aujourd'hui est qu'ils sont lents, en particulier pour les charges de travail d'intelligence artificielle. Cela qui rend le cloud inutilisable pour des applications telles que les prévisions en temps réel des marchés des valeurs mobilières ou le pilotage des véhicules autonomes.
Les processeurs situés dans de petits centres de données au plus proche de l'endroit où ils sont utilisés, pourraient ouvrir de nouveaux marchés pour les services informatiques que les fournisseurs de cloud n'ont pas été en mesure d'aborder jusqu'à présent. Dans un scénario d'IdO, où des grappes d'appareils de collecte de données autonomes sont largement distribuées, le fait d'avoir des processeurs plus proches de ces grappes d'appareils pourrait améliorer considérablement le temps de traitement, rendant l'analyse en temps réel possible à un niveau beaucoup plus granulaire.
Une maintenance simplifiée. Pour une entreprise qui n'a pas de difficultés à envoyer une flotte de véhicules de maintenance sur le terrain, les micro-centres de données (µDC) sont conçus pour une accessibilité maximale, avec une modularité et un degré raisonnable de portabilité. Il s'agit de boîtiers compacts, dont certains sont assez petits pour tenir à l'arrière d'une camionnette, qui peuvent prendre en charge juste assez de serveurs pour héberger des fonctions critiques, et qui peuvent être déployés plus près de leurs utilisateurs.
Il est concevable que pour un bâtiment qui abrite, alimente et refroidit actuellement son centre de données dans son sous-sol, le remplacement de l'ensemble de cette opération par trois ou quatre µDC quelque part dans le parking pourrait en fait constituer une amélioration.
Un refroidissement moins cher. Pour les grands des centres de données, le coût mensuel de l'électricité utilisée pour le refroidissement peut facilement dépasser le coût de l'électricité utilisée pour le traitement. Le rapport entre les deux est appelé efficacité de l'utilisation de l'énergie (PUE - power usage effectiveness). C'est la mesure de référence de l'efficacité des centres de données (bien que ces dernières années, des enquêtes ont montré que certains opérateurs informatiques ne savent pas ce que ce ratio signifie réellement).
Théoriquement, il peut être moins coûteux pour une entreprise de refroidir et de conditionner plusieurs petits espaces de centre de données qu'un seul grand. De plus, en raison de la manière particulière dont certaines fournisseurs d'électricité gèrent la facturation, le coût par kilowatt peut baisser pour les mêmes baies de serveurs hébergées dans plusieurs petites installations plutôt que dans une grande.
Un livre blanc publié en 2017 par Schneider Electric [PDF] a évalué tous les coûts liés à la construction de centres de données traditionnels et de micro centres de données. Alors qu'une entreprise pourrait engager un peu moins de 7 millions de dollars en dépenses d'investissement pour la construction d'une installation traditionnelle de 1 MW, elle dépenserait un peu plus de 4 millions de dollars pour faciliter la mise en place de 200 installations de 5 KW.

Un dispositif écologique ? Il y a toujours eu un certain attrait écologique à l'idée de distribuer la puissance de calcul aux clients sur une zone géographique plus large, par opposition à la centralisation de cette puissance dans des installations gigantesques, et au recours à des liens en fibre optique.
Le marketing initial du edge computing repose sur l'impression de bon sens selon laquelle les petites installations consomment moins d'énergie, même collectivement. Mais il est véritablement difficile de savoir si cela est scientifiquement avéré.
Une étude réalisée en 2018 par des chercheurs de l'Université technique de Kosice, en Slovaquie [PDF], utilisant des déploiements simulés de edge computing dans un scénario d'IdO, a conclu que l'efficacité énergétique du edge computing dépend presque entièrement de la précision et de l'efficacité des calculs qui y sont effectués. Les frais généraux engendrés par des calculs inefficaces, ont-ils constaté, seraient en fait amplifiés.
Si tout cela semble être un système trop complexe pour être réalisable, il faut garder à l'esprit que dans sa forme actuelle, le modèle de cloud computing public pourrait ne pas être viable à long terme. Selon ce modèle, les abonnés continueraient à faire passer des applications, des flux de données et des flux de contenu par des tuyaux reliés à des mega datacenter dont les zones de service englobent des états, des provinces et des pays entiers.
Les pièges potentiels du edge computing
Néanmoins, un monde informatique entièrement reconstruit sur le edge computing est à peu près aussi illusoire, et éloigné, qu'un monde sans pétrole. À court terme, le modèle du edge computing se heurte à des obstacles importants, dont plusieurs ne seront pas simples à surmonter :
Disponibilité de la puissance électrique nécessaire. Les serveurs capables de fournir des services à distance de type "cloud" à des entreprises, quel que soit leur emplacement, ont besoin de gros processeurs et de systèmes de stockage de données in-memory, pour permettre la multilocalisation. Ils devront aussi probablement être alimentés par électricité triphasée. Et cela est difficile, voire impossible, dans les zones rurales.
Et les stations de base des opérateurs de télécommunications n'ont jamais eu besoin de ce niveau de puissance jusqu'à présent. La seule raison de moderniser le système d'alimentation serait que le edge computing soit viable.
Passer au network slicing. Pour que le passage à la 5G soit envisageable, les opérateurs de télécommunications doivent tirer des revenus supplémentaires du edge computing. L'idée de lier l'évolution du edge computing à la 5G est née de l'idée que les fonctions commerciales et opérationnelles pouvaient coexister sur les mêmes serveurs - un concept introduit par le Central Office Re-architected as a Datacenter (CORD) (initialement "Re-imagined"), dont une forme est maintenant considérée comme un facilitateur clé de la 5G.
Le problème est qu'il n'est peut-être même pas juridiquement valide que les opérations du réseau de télécommunications cohabitent avec les fonctions destinées aux clients sur les mêmes systèmes - les réponses dépendent de la capacité du législateur à comprendre la nouvelle définition des "systèmes". Jusqu'à ce jour (s'il arrive un jour), le 3GPP (l'organisation industrielle qui régit les normes 5G) a adopté un concept appelé "découpage du réseau" (network slicing), qui est un moyen de découper les serveurs des réseaux de télécommunications en serveurs virtuels à un niveau très bas, avec une séparation beaucoup plus grande que dans un environnement de virtualisation typique comme VMware.
Il est concevable qu'une tranche de réseau orientée vers les besoins clients puisse être déployée pour faire du edge computing sur les réseaux de télécommunications.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

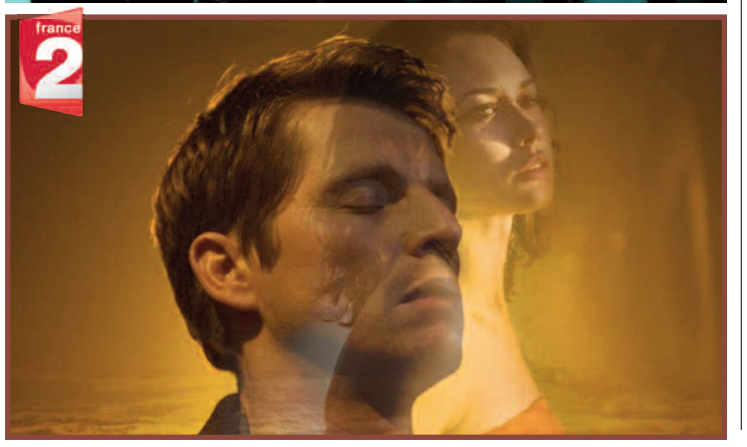
PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.













JEUNE INDEPENDANT











télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h00 Série dramatique (2018 - Etats-Unis) — TF1
The Resident

20h00 Série dramatique (2020 - France) — France 2
Romance

21h50 Culture Infos - Gastronomie — 6ter
Philippe Etchebest, le destin d'un chef hors du commun

20h05 Culture Infos - Culture — CANAL+
Banksy Wanted

20h05 Magazine de société — W9
Enquêtes criminelles

19h50 Cinéma - Film d'action — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 1988
Rambo III

20h05 Série policière (2019 - Etats-Unis) — 6ter
Elementary

20h00 Cinéma - Film fantastique — CINE + PREMIER
Aquaman

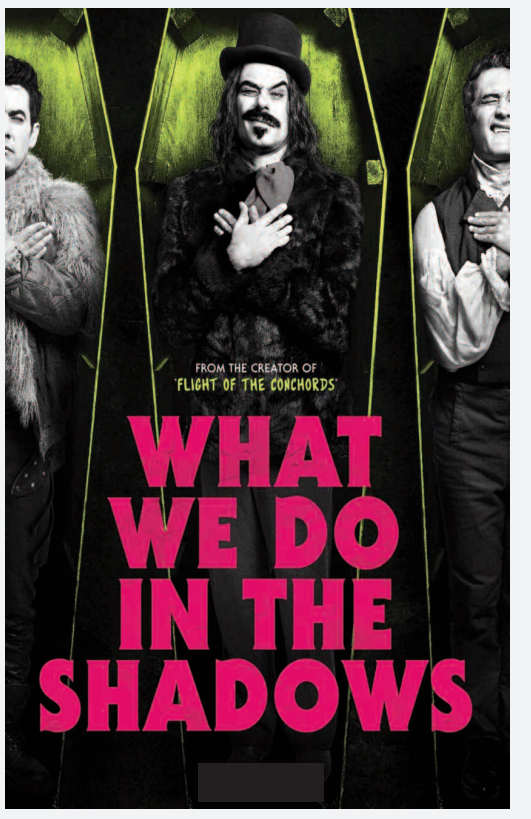
20h10 Magazine de reportages — C8
Enquête sous haute tension

19h55 Cinéma - Thriller — CINE CINEMA
Savage

21h17 Film d'aventures — CANAL+ family
Voyage au centre de la terre 2 : l'île mystérieuse

20h15 Jeu — TMC
Burger Quiz

20h05 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (2019 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 8: Citoyenneté

A State Island, Nadja décide de former Jenna afin que cette dernière puisse prendre en charge sa première victime.
Pendant ce temps, suite au conseil de Guillermo, Nandor fait un choix sur son avenir :
il souhaite accéder à la citoyenneté américaine.

21h09 Série d'horreur (2020 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 9: Sing, Sing, Sing
Penny Dreadful : City of Angels

22h01 Série dramatique (2019 - Etats-Unis)
The Affair
Saison 5 - Épisode 11: La somme de toutes les expériences

Le jour de la cérémonie du mariage de Whitney et Colin est enfin arrivé. Toute la famille Solloway se retrouve à Montauk pour assister aux noces de la soeur aînée. Noah appréhende les rétrouvailles avec Helen. Il se demande si elle éprouve toujours de la rancoeur envers lui.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:19	12:32	16:24	19:57	21:37
CONSTANTINE	03:27	12:37	16:27	20:00	21:39
ALGER	03:39	12:51	16:42	20:15	21:55
OUARGLA	03:55	12:42	16:22	19:53	21:22
CHLEF	03:49	12:58	16:48	20:20	21:59
MOSTAGANEM	03:55	13:03	16:52	20:25	22:03
ORAN	04:00	13:06	16:55	20:27	22:04

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 6722 – MERCREDI 24 JUIN 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	18°
Oran	28°	19°
Constantine	37°	16°
Ouargla	39°	25°

APRÈS LE COVID-19

Le Xinjiang l'autre alibi foireux de Washington

Les Etats-Unis ont adopté ces derniers jours une loi baptisée «la politique des droits des Ouïgours 2020», dans laquelle ils tirent à boulets rouges contre la situation des droits de l'homme au Xinjiang et fustigent les politiques mises en place par le gouvernement chinois dans cette région. Ce document a suscité une vive indignation du peuple chinois, y compris les 25 millions d'habitants de différents groupes ethniques du Xinjiang. A l'échelle internationale, ce soi-disant Projet de loi américain a été vivement dénoncé.



A la suite d'un long processus de développement, particulièrement en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, qui a d'ailleurs porté ses fruits, le Xinjiang a inauguré une nouvelle période de prospérité et de développement. La situation actuelle au Xinjiang, caractérisée notamment d'une part, par une entente parfaite entre différents groupes ethniques qui travaillant en paix et d'autre part, par la prospérité économique et la stabilité sociale, privent les politiciens américains d'arguments et leurs mensonges ne résistent pas devant les évidences constatées au Xinjiang.

Comme le montre le documentaire «Tianshan : toujours debout - Mémoires du combat contre le terrorisme au Xinjiang» diffusé récemment par CGTN, une filiale de China Media Group, le peuple du Xinjiang a par le passé souffert d'une série de violences. Grace à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme engagée, en vertu de la loi, par le gouvernement chinois, la situation de la sécurité publique dans la région s'est manifestement améliorée, offrant une solide garantie de développement économique et social.

Aucune attaque terroriste n'a été signalée au Xinjiang au cours des trois dernières années. Dans le même temps, la culture et la religion du Xinjiang sont entièrement protégées. Au Xinjiang, les langues ethniques sont largement parlées et autorisées dans les services judiciaires, administratifs, dans l'éducation, la presse et l'édition. Afin d'aider cette région à mieux se développer, le gouvernement chinois a vigoureusement promu l'amélioration des conditions de vie des habitants locaux en plus de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

En tant que plaque tournante importante pour la mise en œuvre du projet «Ceinture et Route», le Xinjiang a des avantages évidents dans la connexion des ports avec l'Eurasie. En 2019, la valeur totale des importations et exportations du Xinjiang a connu une augmentation annuelle de 23,8%; cette année, le nombre de Trains de fret Chine-Europe entrant et sortant des ports du Xinjiang et le volume de marchandise ont tous augmenté, jouant un rôle important pour assurer la fluidité de la chaîne industrielle internationale.

En 2019, la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière de haute technologie du Xinjiang a augmenté de 7,8% par rapport à l'année précédente. Un Xinjiang prospère et stable se dirige vers un niveau de développement plus élevé.

Un grand nombre de faits montrent pleinement que le Xinjiang se trouve dans la meilleure période de prospérité et de développement de son histoire. Les droits fondamentaux du peuple de tous les groupes ethniques de Xinjiang tels que le droit à l'existence et le droit au développement sont pleinement garantis. Ce qui permet aux habitants locaux de se sentir plus satisfaits, plus heureux et plus sécurisés.

A l'heure actuelle, la prospérité et la stabilité au Xinjiang sont devenues une réalité, et les habitants de tous les groupes ethniques du Xinjiang sont conscients et fiers de cet état de chose. Au Xinjiang, les peuples de tous les groupes ethniques sont ceux qui ont le plus droit à la parole. Les rumeurs, calomnies et diffamations ne sauront effacer pas les faits du développement et des progrès du Xinjiang. Quiconque se hasardera à marcher sur la prospérité et la stabilité du Xinjiang, il rencontrera sur sa route, les 25 millions d'habitants dans cette région.

Dans la nouvelle ère, le peuple de tous les groupes ethniques en Chine «s'unissent comme les graines d'une grenade». Aucune force ne peut ébranler la confiance et la détermination du peuple chinois à défendre la réunification de la patrie, l'unité nationale et la réalisation des objectifs de développement. Les politiciens américains, qui tolèrent la protection des terroristes violents, devraient se réveiller de leur sommeil le plus tôt possible et revenir à la raison, en suivant enfin la bonne voie en faveur de toute l'humanité.

De notre correspondante à Pékin,
Ma Xinxin

HABITAT

L'AADL lance une large opération de nettoiement de ses cités

L'AGENCE nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a lancé, hier, sous la supervision de son Directeur général (DG), Tarek Belaribi, une large opération de nettoiement de ses cités sur l'ensemble du territoire national. Lancée depuis la Ville nouvelle de Sidi Abdallah à Alger, cette initiative s'inscrit en droite ligne avec «l'objectif d'ériger les cités AADL en meilleures cités au niveau national», a insisté M. Belaribi qui ajoute que l'AADL «adopte les critères de qualité dans la réalisation des logements et une stratégie durable à même de les préserver, à travers l'entretien et le nettoiement continu des parties intérieures et communes».

L'opération comprend le nettoyage des halls d'immeubles, escaliers, ascenseurs, caves, jardins et tout ce qui est à même de préserver l'esthétique des cités AADL.

S'enquérant du déroulement de l'opération à Sidi Abdallah, menée sous la supervision du directeur de l'Agence, le directeur de la filiale de la gestion immobilière de l'AADL (GEST IMMO), Mohamed Kamel Benali a invité les citoyens bénéficiaires des logements AADL a adhérer en force à l'effort de préservation de leurs logements, soulignant que le succès de la mission exige avant tout l'adoption d'un comportement citoyen et civique. Cette opération de grande envergure concernera toutes les cités AADL à travers le territoire national, a précisé M. Benali, assurant qu'elle «n'est pas conjoncturelle». L'initiative vise à «instaurer un cadre de vie agréable et inciter le citoyen à la préservation de son environnement», a-t-il soutenu, soulignant, toutefois, la nécessaire contribution des citoyens à créer ce cadre de vie à l'intérieur des cités qui ne doivent pas être uniquement des cités dortoirs». Il convient d'indiquer que la prochaine opération de nettoiement aura lieu au site de Bouinan dans la wilaya de Blida puis sera étendue à l'ensemble des sites à travers le territoire national.

PÉNURIE D'EAU POTABLE

Les habitants de Souk El Djema ferment l'APC

LES HABITANTS de Souk El Djema relevant de la commune de Toudja ont fermé, récemment, le siège de l'APC. Cette action de protestation pour le moins radicale vise, selon eux, à inciter les autorités locales afin de prendre en charge les revendications des habitants de ce village déshérité qui consiste en le revêtement du chemin du village, le renforcement en alimentation en eau potable, entre autres. Une opération qui consiste en la réalisation d'un forage avait été lancée le mois précédent mais, celle-ci a été gelée à cause de la situation sanitaire actuelle. Cependant, «elle pourrait être débloquée prochainement», a-t-on appris. Des démarches sont menées afin de toucher le ministère concerné afin de dégeler ces projets inscrits, entre autres, dans le cadre du programme dit «Zones d'ombres». Hier les habitants de Merdj G'nana relevant de la commune de Kendira ont lancé un cri de détresse aux autorités locales et de wilaya afin de prendre charge le problème d'alimentation en potable.

N. B.

HCI-EPTV

Signature d'une convention de partenariat

UNE CONVENTION de partenariat et de coopération a été signée, mardi à Alger, entre le Haut conseil islamique (HCI) et l'Etablissement public de Télévision (EPTV), en vue de consacrer le service public en matière d'information religieuse conformément au référent religieux et aux constantes nationales.

Cosignée par le président du HCI, Bouabdellah Ghlamallah et le Directeur général (DG) de l'EPTV, Ahmed Bensebane, cette convention vise à dégager des plages horaires dans le programme de la chaîne Coran TV 5, pour traiter des questions importantes qui concernent la société et réalisent l'intérêt général. Les deux parties s'engagent, à travers cet accord, à mener des recherches scientifiques communes dans le domaine des sciences et à œuvrer à les archiver et les mettre à la portée de l'opinion publique.

En sus de la collaboration dans l'organisation de diverses manifestations scientifiques et médiatiques, les deux parties se proposent de programmer une session de Master class au profit des journalistes de la direction de Coran TV 5, des cadres du HCI et de l'ensemble des journalistes de l'EPTV intéressés par l'information religieuse.

Valable durant 5 années renouvelables, cette convention permettra aux enseignants chercheurs et journalistes d'accéder aux bibliothèques des deux institutions et de participer, par des communications, aux conférences organisées par l'une ou l'autre.

S. N.